

# UNE ESTHÉTIQUE DU BIDONVILLE

Mémoire de fin de Licence à l'ENSA Marseille  
2017-2018

Sous la direction de Muriel Girard, chercheur  
en sociologie et enseignante à l'ENSA Marseille

Mémoire rédigé par Antoine Lemaire, étudiant  
en 3<sup>ème</sup> année de licence



Tout d'abord, je souhaite remercier Madame Muriel Girard, chercheur en sociologie et enseignante à l'ENSA Marseille, ma directrice de mémoire, pour m'avoir aidé et guidé dans la rédaction de ce mémoire.

Je souhaite remercier aussi toutes les personnes ayant participé à la création de ce mémoire en répondant à mes questions, en m'aidant à choisir les bons mots, et à avoir su me guider vers les bons choix.

## **1) LE BIDONVILLE ET SES HABITANTS :**

- a. Les habitants des bidonvilles : de multiples origines rassemblées autour d'une même situation.
- b. Les bidonvilles : contexte et situation d'une forme d'habitat complexe.
- c. L'État et les Municipalités face au bidonville.

## **2) L'ESTHÉTIQUE DU BIDONVILLE :**

- a. Une définition de l'esthétique.
- b. Les débats de l'esthétique.
- c. Quelles actions pour une prise en compte de l'esthétique ?
- d. Habitat précaire et réemploi de matériaux supports d'une réflexion/action pédagogique.



Les bidonvilles représentent aujourd'hui dans le monde 900 millions d'habitants. Ces chiffres sont les résultats d'une étude d'ONU-Habitat (rapport sur les bidonvilles datant de 2014) qui montre bien que le bidonville est une réalité contemporaine que l'on ne peut plus ignorer.

Au regard des chiffres à l'échelle d'un pays, on remarque de grands écarts de population. Au Brésil, on recense 11,4 millions d'habitants vivant dans les favelas, cela représente 6% de la population (rapport de l'Institut brésilien de géographie et de statistique de 2011). Dans les cinq grandes métropoles d'Asie du Sud (Mumbaï, New-Delhi, Djakarta, Shanghai, Manille), le nombre d'habitants s'élève à 20 millions d'habitants<sup>1</sup>. Ce sont des chiffres énormes mais qui représentent un petit pourcentage de la population totale de ces pays.

En France, le nombre d'habitants des bidonvilles s'élève à près de 15 000 personnes vivant dans 571 campements<sup>2</sup>. C'est donc un phénomène moins important dans notre pays mais qu'il faut quand même prendre en compte.

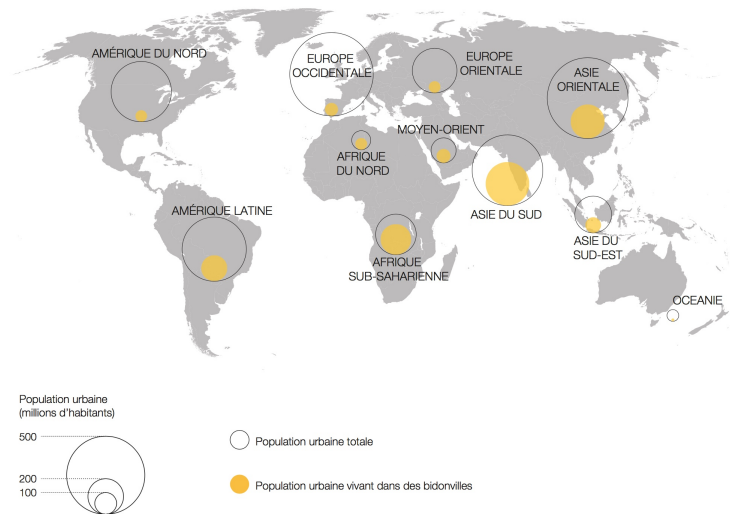


Fig 1 : Proportion de la population des bidonvilles dans le monde, 2001, Source : UN-Habitat, 2003

<sup>1</sup> Chiffres trouvés sur le site : <https://www.populationdata.net/palmares/villes/asie/>

<sup>2</sup> Données de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement DIHAL, de 2017

Face à l'ampleur du phénomène, je me suis orienté vers ce sujet qui me tient à cœur en structurant mon mémoire autour de la problématique que pose la question de l'esthétique du bidonville comme un des possibles facteurs de prise en compte de cette forme d'habitat dans la ville et dans les politiques urbaines de l'État.

Pour cela, j'ai construit mon mémoire autour d'un panel multiple de références et de productions sur le bidonville. Cette richesse des productions écrites, visuelles, conférences sur le sujet montre bien que le bidonville fait aujourd'hui débat et qu'il attire de plus en plus les questionnements sur son intégration à la ville. J'ai d'abord mené de nombreuses recherches de documentaires, de textes, d'articles de magazines pour en apprendre le plus possible sur le bidonville. J'ai ensuite tout confronté et rassemblé afin de construire mon mémoire. J'ai aussi essayé de contacter des acteurs multiples du bidonville comme les associations Architectes Sans Frontières, Système B comme Bidonville, le Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines ainsi que des architectes tels que Cyrille Hanappe, Jean-Marc Huygen, et enfin la municipalité de Grande-Synthe. Tous n'ont malheureusement pas répondu.

Mon mémoire se démarquera par le rapport nouveau qu'il établit avec le bidonville, non plus seulement la situation foncière, sanitaire de celui-ci mais aussi son caractère esthétique dans la ville. J'ai choisi de travailler sur ce sujet après m'être rendu compte de l'importance de la crise du logement dans le monde. La catastrophe Irma m'ayant beaucoup marqué, je me suis intéressé à ce sujet de l'habitat d'urgence, indigne. Mais aussi sur les migrations forcées liées aux catastrophes naturelles, militaires, politiques qui marquent notre temps. J'ai fini par me poser la question de ces habitations d'urgence en France et plus particulièrement du bidonville et de leurs situations.

Ce qui m'intéresse le plus dans ce sujet est de savoir comment l'on pourrait aider ces populations à bénéficier d'un logement décent en transformant une forme d'habitat stigmatisée en une forme nouvelle des villes d'aujourd'hui. De plus, je me rends compte que le sujet de l'habitat insalubre n'est pas beaucoup enseigné en Licence d'Architecture. Je pense qu'on devrait l'aborder plus largement et surtout l'intégrer dans la pratique du projet. Je pense qu'il

faut que l'architecture traduise ce besoin en logement pour répondre à une crise du logement contemporaine en redéfinissant les manières de construire, d'habiter, etc.

De ce constat, je me suis interrogé sur la question de l'intégration de ces bidonvilles dans nos villes. Quand on regarde l'implantation de ces bidonvilles, on remarque qu'ils s'organisent souvent dans les délaissés des grandes villes où le foncier n'a pas de statut juridique précis et où il est plus facile de s'installer. Ces délaissés, les bretelles d'autoroutes, les abords des chemins de fer, les terrains en friche. Ces bidonvilles, en s'implantant près des villes et des centres-villes, viennent profiter des avantages qu'offre la ville comme les réseaux techniques (transport, eau, électricité), les rapports sociaux et le marché du travail.

Le bidonville, en tant que forme d'habitat, fait l'objet de nombreux débats, qualifié pour des raisons justifiables d'habitat insalubre, non sécuritaire où la vie au quotidien est difficile. Cependant, ce n'est pas seulement ces phénomènes que l'on observe.

On peut y découvrir une réelle vie qui s'y organise (Relevé architectural, urbain et humain de la jungle de Calais réalisé par des étudiants de l'école Paris-Belleville qui a pour but de révéler les potentialités du bidonville comme laboratoire de la ville du 21<sup>ème</sup> siècle : Ils démontrent que la jungle de Calais regorge de lieux de vies et en font un lieu de vie très dynamique), une vie qui mérite qu'on la mette en avant et qu'on la traite.

Cependant, on peut faire le constat que la plupart des politiques mises en place envers ces espaces sont anti-urbaines, on résorbe plutôt qu'on améliore, on déplace plutôt qu'on ne stabilise<sup>3</sup>.

Dans de rares cas, on observe des institutions de l'État qui commencent à mener des actions pour intégrer les bidonvilles à nos périphéries et aux centres villes. Cette forme d'habitat commence ainsi à être reconnue et à être mieux intégrée aux périphéries de nos villes. On

---

<sup>3</sup> Thomas Aguilera, « De la réactualisation à la reconnaissance politique », *Revue Urbanisme n°406*, Automne 2017, p.34

verra l'exemple de la municipalité de Grande-Synthe que je traiterai comme étude de cas dans ma deuxième partie. Cette municipalité a décidé d'ouvrir un camp de réfugiés en proposant un terrain pour s'y implanter et en construisant des abris pour ses habitants. Ces actions restent encore trop peu nombreuses, elles sont peu soutenues par l'État et ne sont pas forcément bien accueillies par les populations.

D'un autre côté, on distingue des acteurs extérieurs du bidonville qui mènent des actions pour faire bouger les choses. Pour la plupart, elles ne dépendent pas de l'État, et se distinguent par la diversité de leurs interventions. L'association Système B comme bidonville défend l'idée de l'auto-construction précaire comme stratégie d'opportunité pour les habitants des bidonvilles<sup>4</sup>. Celle-ci veut participer à une amélioration de la vision qu'ont les gens des bidonvilles et montrer qu'ils ont un droit commun pour habiter la ville. Pour cela, elle va installer des écoles, installer des infrastructures visant à améliorer l'assainissement, amener de la sociabilité, isoler les habitats insalubres etc.

L'association PEROU (Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines) mène le même genre d'actions en agissant à plus grande échelle. Une action qui m'a marqué est la création d'un journal des réfugiés. C'est un journal trimestriel qui vise à retranscrire les pensées, les rêves des habitants des bidonvilles qui seront les créateurs d'une nouvelle forme de ville. Ce journal se veut être le journal d'un monde invisible et délaissé. Cette action n'agit pas directement sur le bidonville mais plutôt sur ses habitants en leur proposant de diffuser leurs pensées. De plus, il vise à démocratiser un sujet sensible à travers un médium auquel tout le monde a accès<sup>5</sup>.

L'association ASF (Architectes Sans Frontières)<sup>6</sup> mène d'autres types d'actions, elle propose aussi des formations pour concevoir un habitat acceptable pour tous (Formation Challenging Practice, Novembre 2017). Une action importante menée par ASF est « plaider pour la stabilisation des bidonvilles », c'est une action qui vise à sensibiliser sur les situations des

---

<sup>4</sup> <https://systemebidonville.com> (Association système B comme bidonville).

<sup>5</sup> <http://www.perou-paris.org/Actions.html> (Site officiel du PEROU)

<sup>6</sup> <http://asffrance.org> (Site officiel de ASF)

habitants des bidonvilles pour améliorer les conditions de vie de ses habitants. Cela passe par la cohésion entre les collectivités sociales, les services de l'État, les associations et les habitants qui se concertent pour faire bouger les choses. Le but étant que tous ensemble, ils puissent à travers un parcours d'insertion des bidonvilles, améliorer les conditions de vie à travers un certain nombre d'actions mises en place : installation de toilettes, sécurisation des structures contre le feu, installation de l'électricité, garantie de l'accès à l'éducation pour les enfants<sup>7</sup>.

J'étudierai dans la deuxième partie de mon mémoire les actions portées par ces associations qui font avancer l'intégration du bidonville.

De ces actions menées au sein du bidonville, je me suis demandé comment cela participait à améliorer les conditions de vie des habitants (rendre plus propre un lieu de vie, proposer des équipements et des connexions à la ville). Et quel serait l'impact visuel et intellectuel que cela développerait chez les personnes extérieures.

Pour cela, j'ai choisi d'aborder l'acceptation du bidonville, c'est-à-dire « le fait d'accepter », qui n'est aujourd'hui pas inscrite dans une volonté de l'État de considérer le bidonville comme une forme d'habitat viable. Quand je parle d'habitat viable, je pense à une forme urbaine potentielle de la ville d'aujourd'hui. Elle pourrait être mieux prise en compte à travers différents facteurs qui pourraient agir comme des vecteurs d'une meilleure acceptation. J'ai choisi l'esthétique plutôt que la situation foncière, la salubrité, la marginalité ou d'autres facteurs.

Ainsi si l'on considère que l'esthétique d'une construction influe sur l'image qu'elle renvoie et donc sur son lieu d'implantation alors on peut penser que le bidonville du fait de son aspect qui relèverait d'une notion de « bricolage »<sup>8</sup> et renvoyant une image insalubre, ne peut être vu par les personnes extérieures comme une forme d'habitat légitime.

---

<sup>7</sup> <http://asffrance.org/plaidoyer-pour-la-stabilisation-des-bidonvilles/>, Association Architectes sans frontières

<sup>8</sup> Claude Lévi-Strauss, *La pensée Sauvage*, Collection Agora, Paris, 1962 et Roger Bastide, *Mémoire collective et sociologie du bricolage*, 1970

Une première définition de l'esthétique, que nous serons amenés à questionner dans ce mémoire, est : « qui est motivé par la perception et la sensation du beau, qui répond à des exigences ou à des lois de beauté » (Définition CNRTL<sup>9</sup>), cela renverrait donc à une notion de beauté, où une démarche serait mise en place dans le but d'acquérir un sentiment de beauté.

Les municipalités sont-elles donc réticentes au fait de voir des bidonvilles s'installer en marge de leurs villes du fait de l'image, du caractère peu esthétique que cela renvoie ? De ce fait, elles ne voudraient pas accueillir de bidonville par peur que les populations ne soient réticentes à cette forme d'habitat et que cela puisse porter atteinte au dynamisme de la ville. Mais l'esthétique, si elle participe de l'amélioration de cette forme d'habitat pourrait permettre de reconnaître des compétences aux habitants dans la construction de leur habitat à travers une forme d'auto-construction issue d'un renouvellement de matériaux. De plus, on pourrait reconnaître dans chaque forme de bidonville à travers le monde une diversité des formes et des manières de construire multiples et influencées par la culture de chaque habitant du bidonville. On pourrait donc mener un travail de recensement de ces différentes formes de constructions pour mettre en valeur la variabilité des situations et la richesse de cette forme d'habitat. De plus, cela pourrait permettre de reconnaître cette forme d'habitat comme une forme urbaine contemporaine valable et qu'il faut encadrer pour l'intégrer aux centres des villes. Cependant, l'esthétique du bidonville peut être utilisée dans une forme de dénonciation d'un habitat où la vie est compliquée et déconseillée<sup>10</sup>. On a donc pu voir des formes d'esthétisation (l'idée que l'on utilise le caractère esthétique d'un objet, d'une chose pour démontrer, mettre en valeur quelque chose) du bidonville dans le but de mettre en valeur un phénomène. Par exemple, l'exposition « Habiter le campement » dirigée par Fiona Meadows, exposée en 2016 à la cité de l'architecture à Paris, a été vue par certains comme une exposition produisant de belles images de situations d'habitats difficiles pour en démontrer l'existence. On pourrait parler d'une esthétisation de la misère.

---

<sup>9</sup> Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, (CNRTL), <http://www.cnrtl.fr>

<sup>10</sup> Phoebe Hadjimarkos-Clarke, *Une esthétique des bidonvilles : dévoilement et dissimulation artistique*, mémoire de Master 2 esthétique, sous la direction de Jacinto Lageira, 2015, 120 pages

L'esthétique est donc à prendre avec précaution pour qu'elle ne pas devienne seulement une forme de dénonciation d'un phénomène existant mais plutôt un facteur qui participerait à une amélioration de cette forme d'habitat avec pour but final de faire bouger les choses du côté des politiques.

Pour étudier la place de l'esthétique dans l'acceptabilité des bidonvilles, mon mémoire s'organisera alors autour de deux grandes parties. Une première partie traitera des habitants, des bidonvilles et des municipalités. Nous verrons comment les populations habitent ces bidonvilles, comment les bidonvilles évoluent en périphérie de nos villes et enfin comment les politiques prennent en compte cette forme d'habitat.

Une deuxième grande partie traitera de l'esthétique du bidonville, des différentes approches autour de cette notion, des définitions que cela englobe, et de sa prise en compte dans des projets au sein du bidonville. De plus, je chercherai à répondre à ma problématique sur l'esthétique comme possible vecteur d'une meilleure acceptation du bidonville en France, à travers un entretien avec un architecte concerné par l'habitat précaire, Jean-Marc Huygen.

# 1. LE BIDONVILLE ET SES HABITANTS.

Le nombre de bidonvilles dans le monde augmente tous les jours du fait de l'urbanisation continue des métropoles mondiales et de l'arrivée de plus en plus importante d'habitants urbains qui viennent se connecter aux réseaux urbains. Cela ne va pas en diminuant quand on regarde le pourcentage d'habitants urbains sur la population totale d'un pays qui va continuer à augmenter dans le futur. Selon l'ONU, la population urbaine actuelle représente 55% de la population mondiale et cela pourrait passer à 66% d'ici 2050 soit 2,5 milliards d'habitants urbains en plus. Cela montre qu'il y a un réel questionnement à mener sur l'expansion de nos villes dans le futur.

Comme dit précédemment, ces populations sont inégalement réparties sur le globe. Cela dépend de la richesse d'un pays, de sa population, de son pourcentage d'habitants urbains etc. Ce qu'il faut retenir c'est que ce phénomène est d'ordre mondial.

En France, le phénomène de bidonvilisation représente 571 campements et une population estimée à 15 000 habitants<sup>11</sup> en situation de très mal-logement vivant dans des bidonvilles. C'est un retour du problème des bidonvilles qui est réapparu depuis quelques années avec pour conséquence une population dans le besoin<sup>12</sup>.

Ces habitants sont issus pour la plupart de processus migratoires qui les ont amenés à quitter leur pays pour des raisons politiques, économiques, sécuritaire, ou climatique, etc.

Ces réfugiés ou migrants, selon les termes, sont nombreux à venir en France pour demander l'asile et ainsi trouver de meilleures conditions de vies, ou bien à vouloir passer sur le territoire français dans une étape de leur long processus migratoire.

Cependant, leurs statuts sont souvent ambigus et découlent d'un long processus administratif. Quand on regarde le nombre de demandes d'asile accordées par l'État Français aujourd'hui, on se rend compte qu'il est bien inférieur à celui des années 80. Nous verrons, dans le troisième

---

<sup>11</sup> Données de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement « DIHAL » de 2017

<sup>12</sup> Julien Damon, Un monde de bidonville, édition Seuil, 2017



point, pourquoi et comment l'État justifie cette volonté de contrôler les flux migratoires à la limite de ses frontières.

D'autres populations sont issues de migrations européennes. Les accords de Schengen autorisent à tout citoyen européen de voyager librement dans tous les pays européens. C'est le cas des populations Roumaines surnommées Roms en France et qui sont souvent stigmatisées. Elles aussi vont se retrouver pour une partie d'entre elles dans des bidonvilles.

On verra aussi qu'un certain nombre de « bidonvillois » sont issus de la crise du logement que l'on observe en France et que l'État n'arrive pas à résorber.

Ces bidonvilles sont pour la plupart, des lieux de pauvreté importante où les conditions de vie sont très difficiles et incertaines.

Dans les années 70, on parlait des compétences des bidonvillois, qui à travers leurs témoignages parlaient d'une vie du bidonville où les habitants pouvaient entretenir un potager, se faire couper les cheveux etc. tandis que la presse parlait de la misère du bidonville<sup>13</sup>.

Aujourd'hui, des études ont pu montrer que ces habitants continuaient à déployer des compétences pour améliorer le bidonville comme l'ont montré des étudiants dans leur diplôme de spécialisation en architecture et risques majeurs sur la Jungle de Calais<sup>14</sup> où l'on peut voir que les habitants créent des restaurants, créent des lieux de vie, développent une sociabilité entre eux etc.

Ces bidonvilles pourraient devenir de réels lieux de vie si leurs conditions le permettaient.

Nous verrons donc dans la deuxième partie comment le bidonville a évolué au fil des années. Mais alors, pourquoi nombre de municipalités accueillant sur leur commune des bidonvilles décident de les résorber plutôt que de les intégrer à la périphérie en améliorant les conditions de vie de ses habitants ? Nous essaierons de comprendre cela dans le troisième point sur les

---

<sup>13</sup> Marie-Claude Blanc-Chaléard, *En finir avec les bidonvilles*, Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses, Publications de la Sorbonne, Paris 2016

<sup>14</sup> Groupe d'étudiants, *La leçon de Calais, Architecture de la Jungle*, Diplôme de spécialisation en architecture et risques majeurs, Ensa Paris-Belleville, sous la direction de Cyrille Hanappe et Pierre Chombart de Lauwe, 2015

politiques de la ville. Cependant, il existe des exceptions comme l'exemple de la ville de Grande-Synthe qui mène une politique d'accueil envers les migrants.

**a) Les habitants des bidonvilles : De multiples origines rassemblées autour d'une même situation.**



Fig 2 : Des habitants de la Jungle de Calais photographiés par Philippe Huguen, <https://making-of.afp.com/photographier-la-jungle-de-calais>

La situation commune à tous les bidonvillois du monde entier est tournée autour d'un manque de moyens économiques pour obtenir un logement décent dans les grandes métropoles qui s'urbanisent à la surface du globe. On observe un phénomène d'exode rural et d'accroissement urbain qui amène à créer en marge des villes un phénomène de

bidonvilisation où se retrouvent les gens les plus pauvres pour avoir accès aux avantages qu'offre la ville : le marché du travail, les réseaux primaires, et d'autres.

Ces gens venus de la campagne par souci de rapprochement des villes, ou arrivant de pays en crise, ou même de pays européens, s'installent dans des formes d'habitats souvent auto-construites où les conditions de vie ne sont pas toujours favorables au bon développement de la vie.

On va donc distinguer au sein des bidonvilles français une diversité des populations issues de différents parcours résidentiels vers le bidonville. On distinguera les migrants issus des crises mondiales actuelles, les « Roms » qui bénéficient de la liberté de circulation sur le sol Européen grâce à l'espace Schengen, et les Français issus de la crise du logement.

En 1960, la France connaît une crise du logement. Les destructions liées à la seconde guerre mondiale sont énormes. Il faut reconstruire la France. Des millions de Français se retrouvent à la rue et ont besoin d'un logement rapidement. Pour reconstruire le pays, une main-d'œuvre importante est nécessaire. On observe des migrations importantes avec de nombreux travailleurs étrangers qui viennent chercher du travail sur les chantiers de la reconstruction. Ce sont des Algériens, des Espagnols et des Portugais qui fuient une crise économique et le régime autoritaire de Salazar.

Ces populations migrantes se retrouvent dans les bidonvilles qui peuvent atteindre des populations de 14 000 habitants comme à Nanterre par exemple<sup>15</sup>.

La France va donc décider de mener une politique de logement et va construire massivement des grands ensembles pour reloger au plus vite les populations.

Mais à côté de cela on verra de nombreux bidonvilles apparaître peuplés par une population grandissante. Ce problème de bidonvilles sera ensuite résolu dans les années 80 suite à un incendie dans un bidonville faisant 5 morts. L'État met en place des politiques telles que le RHI que j'évoquerai plus amplement dans mon troisième point sur les politiques de la ville.

---

<sup>15</sup>François Legris, *Les bidonvilles de Nanterre*, <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-6564.html>, 2005

Aujourd'hui on assiste à un retour de ces bidonvilles dans les villes françaises. Ce problème que l'État pensait avoir résolu réapparaît avec les nouveaux mouvements migratoires contemporains. De plus, l'État connaît encore aujourd'hui une crise du logement importante.

### *Une crise du logement qui persévère ?*

La fondation Abbé-Pierre mène chaque année des études sur les populations vivant dans des situations de mal-logements en France. Les résultats de l'étude publiée en Janvier 2018 évoquent jusqu'à 13 millions de personnes mal-logées sur notre territoire à ce jour. On distingue plusieurs situations : le manque de logements personnels, la difficulté d'accès au logement, les mauvaises conditions d'habitat, le blocage résidentiel etc. Les personnes en manque de logement personnel représentent 143 000 personnes selon L'INSEE. Le nombre d'habitants des bidonvilles s'élève à 20 000 personnes. Ce n'est donc pas une situation que l'on peut ignorer.

La crise économique contemporaine que subit une certaine partie de la population n'améliore pas les conditions d'accès au travail et donc à des revenus suffisants pour obtenir un logement décent.

Ces populations décident donc pour une partie d'entre-elles d'habiter dans des bidonvilles. On dénombre des personnes issues d'un manque de logement personnel dans 21% des bidonvilles Français<sup>16</sup>.

### *Des populations migrantes en recherche d'hospitalité :*

Une deuxième grande famille de populations qui peuple les bidonvilles en France est issue d'un processus migratoire forcé ou non. On va distinguer les migrations issues de l'UE et des accords de Schengen d'une part, et les migrations issues des crises mondiales et qui génèrent des mouvements de populations forcées de quitter leurs pays, d'autre part.

---

<sup>16</sup> Données du DIHAL 2017

Dans les deux cas, ces populations viennent trouver des conditions de vie meilleures sur le territoire français.

Les migrants « Roms » sont issus d'un processus transitoire libre sur l'espace Schengen de l'Union Européenne. Ils sont entre 15 000 et 20 000 en France, et ils sont des européens comme nous mais font l'objet de politique d'exclusion forte. En 2016, 76 campements Roms ont été expulsés, sans politique de relogement prévue. Cependant, la population Roms reste stable chaque année oscillant entre les mêmes chiffres cités plus haut.

Cette population Roms est souvent associée à de nombreux préjugés, on les qualifie de voleurs, de fainéants, d'asociaux<sup>17</sup> etc. Le mot Roms employé communément aujourd'hui renvoie en réalité à un peuple hindi qui a quitté l'Inde il y a mille ans et parlant le Romanès. Aujourd'hui, on qualifie de Roms les peuples tsiganes, les manouches, les gitans.

De plus, on a tendance à associer les gens du voyage qui sont des français aux peuples Roumains issus de l'immigration. Troisièmement, parler de Roms est une manière de généraliser un peuple qui est en réalité composé de multiples peuples, cultures, religions et qui sont issus de multiples situations de migrations. En Roumanie, les Roms ne sont pas considérés comme des populations bien intégrées. Celles-ci sont très stigmatisées et le passé esclavagiste du pays n'améliore pas les relations entre Roumains et Roms en Roumanie<sup>18</sup>. Cependant, ce ne sont pas pour ces raisons que les Roms ont tendance à quitter leur pays, mais plutôt pour des raisons économiques.

Il en est de même pour beaucoup de Roumains. On va donc observer une grande vague de migrations économiques des populations des pays Balkans.

---

<sup>17</sup> Laure Cailloce, « Qui sont vraiment les Roms de France ? », revue *Carnets de sciences* n°2, 2017, <https://lejournel.cnrs.fr/articles/qui-sont-vraiment-les-roms-de-france>

<sup>18</sup> Ibid.

La France n'est pas la destination privilégiée des mouvements migratoires Roumains. Mais c'est dans notre pays qu'on les remarque le plus. La stigmatisation de l'accès à l'habitat et la crise du logement obligent les populations Rom à habiter dans des bidonvilles.

### *Des migrants forcés de vivre dans des bidonvilles :*

Le 21<sup>ème</sup> siècle est marqué par le retour de nombreux conflits, de nombreuses catastrophes qui bouleversent les populations touchées.

Ces conflits vont créer des mouvements migratoires forcés où les populations vont fuir leur pays d'origine pour se réfugier dans des pays plus sûrs où ils pourront trouver de meilleures conditions de vies. Ce phénomène de migrations forcées a eu tendance à augmenter ces dernières années à tel point que l'on parle aujourd'hui d'une crise des migrants en France et en Europe. Les migrants viennent s'installer sur le sol français soit dans une étape d'un processus migratoire plus long (Exemple des migrants de Calais qui tentent de passer en Angleterre où les conditions d'accueil sont plus propices) ou alors dans une visée à plus long terme.

Cependant, ces migrants qui arrivent sur le territoire français doivent faire face à deux problèmes : les procédures administratives d'accueil des réfugiés d'une part, et l'inhospitalité de l'État et d'une grande partie de la population française influencée par les termes utilisés pour qualifier ces migrations, d'autre part. Selon les procédures administratives, ils doivent faire une demande d'asile qui, comme nous le verrons plus tard, a eu tendance à se durcir au cours des décennies. Aujourd'hui, le pourcentage de demandes acceptées est bien plus faible que dans les années 80 passant de 80% à 20% aujourd'hui<sup>19</sup>.

Cela met donc en évidence une volonté de l'État de contrôler ses frontières et de diminuer le nombre de demandes d'asile délivrées.

---

<sup>19</sup> Julien Damon, *Un monde de bidonville*, édition Seuil, 2017

D'un autre côté, ces multiples obstacles qui empêchent les migrants d'accéder légalement au territoire français se traduisent aussi par un regard méfiant de la population qui est nourri d'images négatives des migrants, des articles de presse dénonçant l'impact de la population migrante sur le territoire français et des discours de l'État qui discréditent les réfugiés. De son côté, l'État ne facilite pas l'accueil des migrants qui recherchent un sol sur lequel s'installer. Ce durcissement des procédures administratives en témoigne. Ce climat tendu ne permet pas aux réfugiés de se sentir à l'aise et cela augmente les tensions<sup>20</sup>. Si l'État n'adopte pas un discours gratifiant, mettant en valeur l'hospitalité et l'ouverture du pays aux réfugiés alors les idées ne changeront pas et l'hospitalité n'évoluera point. Nous vivons pourtant dans un pays libre où les bases de notre constitution reconnaissent que chaque être humain est égal aux autres. L'hospitalité et l'accueil des autres devraient donc être un comportement normal.

Ces réfugiés font donc face à de multiples obstacles et se voient dans l'obligation de justifier les raisons pour lesquelles ils sont persécutés dans leur pays d'origine. Cela peut être difficile pour une grande partie d'entre eux quand il s'agit de situations traumatisantes.

On a donc une classification des situations d'exils qui se crée où plus la situation ayant obligé la personne à quitter son pays d'origine est dure et justifiable, plus le réfugié a de la chance de bénéficier d'un avis positif à sa demande d'asile.

On voit donc, comme le dit Michel Agier, des situations où les administrateurs traitant les dossiers sont à la recherche de la moindre chose permettant de discréditer les réfugiés<sup>21</sup>.

Quand ces réfugiés voient leur demande d'asile acceptée, ils peuvent alors bénéficier des aides de l'État et peut être obtenir un logement social. Pour les autres, ils vont être dans l'incapacité d'accéder à un logement décent et vont faire le choix d'aller s'installer dans des bidonvilles où ils vivront dans un logement insalubre et souvent impropre au développement d'une vie saine mais qui offre possiblement des connexions à la ville et à l'urbain.

---

<sup>20</sup> <https://www.humanite.fr/pour-une-ethique-de-lhospitalite-des-refugies-648966>

<sup>21</sup> Michel Agier et Anne-Virginie Madeira, *Définir les réfugiés*, édition la vie des idées.fr, 2017



Ces habitants vont donc partager une situation d'habitat précaire en décidant d'habiter dans des logements insalubres, construits par leurs propres moyens. Dans ces ensembles d'habitations que l'on nommera bidonville, une réelle vie pourra s'établir.

### **b) Les bidonvilles : contexte et situation d'une forme d'habitat complexe.**

Le bidonville : « Ensemble hétéroclite d'habitations de fortune construites à la périphérie de certaines grandes villes dans des zones réputées impropres à l'urbanisation et où vit une population sans ressources » (cf CNRTL)<sup>22</sup>



Fig 3 : Un bidonville en bordure d'une voie rapide à Paris. [http://immobilier.lefigaro.fr/article/a-paris-les-roms-veulent-troquer-leur-bidonville-contre-des-maisons-mobiles\\_485309ae-bed4-11e5-9356-acfdcf60c4fe/](http://immobilier.lefigaro.fr/article/a-paris-les-roms-veulent-troquer-leur-bidonville-contre-des-maisons-mobiles_485309ae-bed4-11e5-9356-acfdcf60c4fe/)

---

<sup>22</sup> Définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicale, (CNRTL), <http://www.cnrtl.fr>



Ces bidonvilles, comme défini ci-dessus, découlent d'un processus d'urbanisation qui attire les populations des campagnes vers les grandes villes dans le but de trouver une urbanité accrue. Une autre partie de la population de ces bidonvilles est issue d'un processus migratoire les ayant amenés à investir un bidonville. Ces populations d'origines différentes sont amenées à côtoyer différents quartiers des grandes métropoles.

Cependant cette définition du dictionnaire n'est pas le terme utilisé par tous les acteurs du bidonville. Les quartiers insalubres qui sont communément appelés bidonvilles ont fait l'objet dans l'histoire de nombreuses définitions et termes pour les qualifier. C'est comme cela que l'on reconnaît dans l'histoire deux grands termes pour nommer cette situation d'habitats insalubres. Il y a d'un côté le mot « slum » et de l'autre le mot « bidonville »<sup>23</sup>.

A l'origine le terme « slum » désignait dans l'Angleterre victorienne, des logements insalubres et des quartiers de mauvaise réputation.

Alors que le mot « bidonville » signifiait à l'origine des constructions en matériaux de récupération destinés à recevoir des migrants européens et d'Afrique du Nord.

Cependant cette distinction des termes a eu tendance à disparaître et à laisser place à une ambiguïté terminologique pour qualifier ces quartiers insalubres.

Le terme « slum » est utilisé pour qualifier à la fois des quartiers insalubres mais aussi des constructions en matériaux de récupération.

C'est comme cela que Huchzermeyer en parlant de la situation du Kenya, montre que l'urbanisme des villes génère en périphérie de celle-ci des quartiers nommés « slum » où se côtoient les populations les plus pauvres n'ayant pas accès à l'urbanisme trop coûteux des villes modernes kenyanes.

Mais le mot « slum » a été utilisé par des organisations internationales et même redéfini par certaines. C'est le cas de ONU-habitat qui va définir le mot « slum » comme :

---

<sup>23</sup> Agnès Deboulet, *Repenser les quartiers précaires*, étude de l'AFD, 2016, Introduction

Les cinq critères des Nations Unies définissant un bidonville sont les suivants :

- Accès inapproprié à de l'eau salubre ;
- Accès inapproprié à l'assainissement et aux infrastructures ;
- Manque de qualité structurelle des logements ;
- Surpopulation ;
- Statut résidentiel non sûr.

Cette définition met en évidence les critères désignant un habitat d'insalubre dit « bidonville ». Cependant, si l'on regarde à l'échelle du globe les différents bidonvilles qui naissent en marge des grandes villes du monde, on remarque qu'il existe une multitude de typologies d'habitats insalubres. Il faut donc prendre du recul sur ses données qu'avancent les grandes institutions internationales et peser ses mots quand on parle du bidonville.

Cela renvoie aussi à la multitude de termes qualifiant le bidonville selon les langues et cultures de chacun.

Au Brésil, nous parlerons de « Favelas », ces favelas sont souvent des habitations en dur, avec un accès primaire aux réseaux de la ville. Ce sont devenus avec le temps de réels quartiers de la ville jusqu'à devenir parfois des habitats salubres. Ce sont des quartiers où la vie est difficile et qui font l'objet aujourd'hui d'un tourisme du bidonville où l'on vient observer la misère du monde en pensant que cela va les aider dans leurs situations<sup>24</sup>.

En Inde, le bidonville se nomme « Jhugi ou Bustee », ce sont des bidonvilles qui sont souvent gigantesques, celui de Dharavi situé en plein cœur de Bombay accueille actuellement 700 000 personnes, c'est le plus grand du monde, les conditions de vie y sont très difficiles. Tout comme les favelas, c'est un réel quartier de la ville de Bombay. Ce bidonville a lui aussi fait

---

<sup>24</sup> Kennedy Odede, « Inutile tourisme de la misère », *Courrier international*, Mars 2013, <https://www.courrierinternational.com/article/2010/08/13/inutile-tourisme-de-la-misere>

l'objet d'une médiatisation puisque que le film *Slumdog millionnaire* (2008) l'a immortalisé. Encore une fois, cela met en évidence son importance dans la ville.

Les bidonvilles français, quant à eux, sont assez petits comparés aux deux précédents. Ils répondent à la définition que fait Onu-Habitat du bidonville. Ils sont souvent marginaux, leurs situations irrégulières, construits en matériaux de récupération avec des structures assez pauvres. Et ils n'ont souvent pas accès aux réseaux primaires. C'est le cas de la Jungle de Calais. À Marseille, les bidonvilles évoluent rapidement, ils font l'objet de nombreuses expulsions, résorptions, déplacements etc. Les habitants des bidonvilles de Marseille connaissent des conditions de vie difficiles et sont souvent forcés de se déplacer dans un bidonville différent. Ces bidonvilles se forment dans les délaissés urbains de la ville, ce sont les bords d'autoroute, les espaces vides sous les ponts, les friches etc. On pourra évoquer le bidonville de Frais Vallon sous la L2 ou le bidonville de Bougainville<sup>25</sup> par exemple. J'évoquerai plus amplement cela dans ma deuxième partie.

Si on revient sur l'étymologie du terme bidonville, on se rend compte qu'il renvoie à la nomination d'un quartier pauvre de la banlieue de Casablanca, où l'on parlait de ville constituée de bidons donc bidonville. Ce mot s'est ensuite diffusé dans le langage spécifique français pour devenir le mot générique pour qualifier les quartiers insalubres en marge de nos villes.

Quand on regarde la différence entre les bidonvilles des pays du Nord et les bidonvilles des pays du Sud, on remarque que leur histoire est différente. Dans les pays du Nord, on a tendance à aménager le territoire puis à le construire et ensuite l'habiter, alors que dans les pays du Sud c'est une vision différente, où l'on commence à habiter le territoire puis ensuite on construit et on l'aménage. C'est ce que nous explique Julien Damon<sup>26</sup>.

---

<sup>25</sup> Marion Serre, « Marseille, état des lieux », *Revue Urbanisme n°406*, 2017, p.38

<sup>26</sup> Julien Damon, *Un monde de bidonville*, édition Seuil, 2017, introduction

Quand on observe le développement des villes, on observe que celui-ci suit un tracé strict décrit par le PLU et le cadastre renseignant les différentes parcelles sur le territoire. Cependant, quand on regarde le cadastre et la réalité, on peut observer des différences : des terrains qui ne sont pas utilisables dans leur totalité, des limites cadastrales différentes de celle de la réalité etc.

Ces espaces qui ne sont pas utilisés et qui ne sont pas définis par un statut précis sont appelés le tiers-foncier. C'est sur ce tiers-foncier que les bidonvilles vont s'implanter. Les habitants vont bénéficier d'un terrain inoccupé pour installer leurs constructions.

Cependant, les lois finissent par les rattraper et ils sont très souvent délogés, déplacés, etc. Pourtant, ces terrains que personne n'utilise pourraient faire l'objet d'une appropriation par ses populations.

Ces terrains se répartissent sur la totalité du territoire<sup>27</sup>.

On a donc une pluralité des situations du bidonville à l'échelle du monde en fonction des villes dans lesquelles ils s'implantent et où chacun est influencé par les cultures de ses habitants, les pratiques d'habités. C'est là où la définition de Onu-Habitat est un peu restreinte car elle classe tous les habitats insalubres de la même manière. Les rapports annuels publiés par ONU-Habitat sur l'évolution des populations des bidonvilles doivent alerter sur l'importance de cette forme d'habitat. Bien-sûr, il faut relativiser ces chiffres mais cela met en évidence l'augmentation de cette population à travers le monde.

Le bidonville doit faire l'objet d'une attention accrue pour en comprendre mieux les constituants et pouvoir les intégrer à nos grandes villes.

Si l'on en revient à la situation française, on va pouvoir observer une évolution du bidonville dans le temps entre les années 70 et aujourd'hui.

---

<sup>27</sup> Marion Serre, « Le tiers foncier : vulnérabilité, résistance et négociation », métropolitiques.eu, 2016, <https://www.metropolitiques.eu/Le-tiers-foncier-vulnerabilite.html>

Je me suis appuyé pour cela sur une étude des années 70 publiée dans le livre de Marie-Claude Blanc-Chaléard, *En finir avec les bidonvilles, Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, publié en 2016 par Publications de la Sorbonne, Paris 2016. Dans les années 70, on observe en France une très forte concentration de bidonvilles. On recense 255 bidonvilles abritant 75 000 personnes. Dans ces bidonvilles, on recense quelques français qui ne peuvent pas accéder à un logement décent et qui se voient dans l'obligation d'habiter un bidonville. On observe aussi de nombreuses migrations venues d'Algérie, d'Espagne et du Portugal où les populations immigrées viennent trouver un travail dans les chantiers de reconstruction.

Dans les années 60, dans un contexte migratoire tendu, l'État va favoriser la venue des Portugais qui sont une bonne main-d'œuvre dans la reconstruction française en leur faisant même bénéficier d'avantages. D'un autre côté, les migrants Algériens sont mal vus par l'État et sont envoyés dans des logements de la Sonacotra. Contrairement aux Portugais, ils ne bénéficient pas d'avantages.

On va voir une augmentation des bidonvilles. Cela va être vu comme un problème par l'État. Les mots employés pour qualifier les bidonvilles, qui renvoient au vocabulaire des maladies, les rendent repoussants aux yeux de la population.

À la suite de nombreuses polémiques et de nombreux problèmes (la mort de cinq travailleurs dans l'incendie d'un bidonville), l'État décide de prendre des mesures pour résorber les bidonvilles dans leur totalité. L'État met en place des politiques fortes comme la politique du RHI (Résorption Habitat Insalubre) qui va réussir à travers des programmes de relogement dans des grands ensembles dans les années 80, à résorber tous les bidonvilles de France. Le dernier étant résorbé à Nice.

Auparavant, il existait déjà une loi qui régissait les habitats insalubres. C'est la loi Melun qui a été édictée en 1850. Elle dicte le droit de qualifier des zones d'habitat indignes pour lutter contre l'insalubrité. C'est la première loi que l'on pourrait qualifier d'urbanisme où l'on lutte contre l'insalubrité du logement.

En 1964, la loi Debré est le premier texte officiel à parler de bidonville. Cette loi autorise les municipalités à exproprier des terrains sur lesquels sont installés des bidonvilles pour pouvoir y reconstruire des logements décents et pouvoir reloger les habitants de ces bidonvilles.

En 1966, cette loi est amendée par la loi Nungesser qui mettra en place par le biais du ministère de l'équipement une politique de résorption des bidonvilles (RHI) qui visera à résorber les bidonvilles en 5 ans.

Cette politique du RHI est marquée en 1970 par la loi Vivien qui oblige les propriétaires soit à corriger ce qui rend un habitat insalubre, soit à ne plus laisser y vivre les habitants.

Malheureusement, le problème du bidonville que l'État Français pensait avoir mis de côté réapparaît au début des années 2000 dans une période de crises mondiales. De plus, l'État n'arrive toujours pas aujourd'hui à régler le problème de la crise du logement, comme évoqué précédemment dans le rapport du mal logement en France publié par la fondation Abbé-Pierre, ce dernier fait État encore aujourd'hui de 13 millions de personnes mal-logées.

Il existe une autre forme de bidonvilles en France aujourd'hui. Elle découle de cette politique du relogement des années 60. On appelle cela les bidonvilles verticaux<sup>28</sup>. Ce sont les immeubles construits pendant la période de reconstruction qui aujourd'hui deviennent insalubres, où les populations vivent en surpeuplement et où l'entretien des immeubles se fait rare. C'est une autre forme de problème qui est liée à la volonté de l'État de construire vite et pas cher pour reloger un maximum de personnes au sortir de la guerre. Je ne traiterai pas de cette forme de bidonville car elle n'est pas issue de la construction réfléchie de ses habitants.

Le bidonville est donc ancré dans l'histoire de l'urbanisme français. Nous allons maintenant nous interroger sur la façon dont l'État et les municipalités abordent le problème du bidonville aujourd'hui. Quelles sont les actions mises en place par les municipalités et l'État pour résorber le problème ou mieux prendre en compte des bidonvilles en marge de nos villes ?

---

<sup>28</sup> Intervention de Alain Forest et André Jolivet, *conférence Actualité du bidonville*, décembre 2017

### c) L'État et les Municipalités face au bidonville.

Comme je l'ai évoqué précédemment, le bidonville est un problème que la France affronte depuis longtemps.

Déjà dans les années 60, on se posait les mêmes questions que se pose l'État aujourd'hui ; Faut-il résorber les bidonvilles ? Faut-il les déplacer ? etc.

Aujourd'hui, l'État n'a pas de réelles politiques d'aide envers les bidonvilles et les mesures observées de la part de beaucoup de municipalités prônent une politique de résorption des bidonvilles sans réelle possibilité de relogement pour les populations évacuées. C'est aussi dû au fait que les municipalités, soumises à des pressions fortes des habitants qui ne désirent pas accueillir de migrants ou de populations Roms dans leur commune, mettent en place des politiques radicales. Pour résorber le problème le plus rapidement possible, les municipalités décident de détruire les bidonvilles sans préparer le relogement des personnes évacuées. Cependant, des situations ont démontré que l'effet inverse était observé. Quand une commune décide de résorber un bidonville et qu'elle ne propose pas de solutions de relogement à ses habitants, elle ne fait que déplacer le problème sur un terrain voisin ou dans une commune voisine.

Si on prend l'exemple de la jungle de Calais, résorbée en 2002, les autorités ont décidé d'investir 600 000 euros pour détruire les habitations. Il faut savoir que le bidonville de Sangatte générait aux alentours de 1 million d'euros de bénéfices annuels dans le commerce local<sup>29</sup> . Malgré cela, les migrants ont dû évacuer le camp, ils se sont donc installés ailleurs et sont allés dans les rues de Calais.

Cependant, on observe des exceptions dans le traitement des bidonvilles. C'est le cas pour la ville de Grande-Synthe où la mairie a décidé d'offrir un terrain aux réfugiés en lisière de la forêt

---

<sup>29</sup> Cyrille Hanappe, « Calais : l'État s'apprête à détruire la ville des pauvres », *Libération*, 2016, [http://www.liberation.fr/debats/2016/10/11/calais-l-etat-s-apprete-a-detruire-la-ville-des-pauvres\\_1521126](http://www.liberation.fr/debats/2016/10/11/calais-l-etat-s-apprete-a-detruire-la-ville-des-pauvres_1521126).

de Basroch. Il faut savoir que la population de la ville de Grande-Synthe est une population assez pauvre, un grand nombre de ses habitants travaillant dans les usines à proximité. Les habitants sont réceptifs à accueillir des migrants dans leur ville car une partie d'entre eux est issue d'un processus migratoire<sup>30</sup>.



Fig 4 : Une cabane du camp de Grande-Synthe, [http://www.liberation.fr/france/2016/05/29/camp-de-migrants-a-grande-synthe-l-etat-s-ouvre-pour-mieux-fermer\\_1455919](http://www.liberation.fr/france/2016/05/29/camp-de-migrants-a-grande-synthe-l-etat-s-ouvre-pour-mieux-fermer_1455919)

Sur ce terrain, la municipalité a décidé de tester l'installation de cabanes (voir figure 4) en bois pour les réfugiés. Au début, il y avait à peine 50 réfugiés puis très vite la situation a évolué. La

---

<sup>30</sup> Ivan Jablonka, *Les camps de réfugiés sont là pour rester*. Entretien avec Cyrille Hanappe, La Vie des idées, 30 septembre 2016, <http://www.laviedesidees.fr/Les-camps-de-refugies-sont-la-pour-rester.html>



population en septembre 2015 était de 3 000. Le maire Damien Carême a très vite décidé de demander à MSF d'ouvrir un camp de réfugiés pour accueillir cette population.

En 2016, le camp ouvre ses portes et il sera l'un des seuls en France à fonctionner et à être cautionné par l'État. Malheureusement, en Mai 2017, le camp de la linière a été touché par un incendie et une grande partie des cabanes furent détruites<sup>31</sup>.



Fig 5 : Le camp de la Linière faisant face à un incendie ayant ravagé de nombreuses cabanes, <https://www.ndtv.com/world-news/huge-fire-destroys-frances-grande-synthe-migrant-camp-1679777>

Je traiterai l'exemple du camp de la Linière comme exemple dans ma deuxième partie sur le lien entre esthétique et bidonville.

---

<sup>31</sup> Anne Guillard, « Grande-Synthe : les conditions de vie du camp de réfugiés « modèle » se sont dégradées », *Le Monde.fr*, Mai 2017, [http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/04/11/grande-synthe-comment-en-un-an-on-est-passe-d-un-camp-modele-a-un-lieu-pas-digne\\_5109668\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/04/11/grande-synthe-comment-en-un-an-on-est-passe-d-un-camp-modele-a-un-lieu-pas-digne_5109668_3224.html)

D'autres acteurs politiques font bouger les choses, comme la sénatrice Aline Archimbaud, membre du sénat qui, en 2012, a tenté de faire passer en 2013 pendant le vote de la loi ALUR plusieurs amendements pour favoriser l'intégration des populations roms au monde du travail, de l'éducation et autres réseaux de la ville. Cependant, ces multiples amendements ont toujours été refusés par le Sénat mais cela alimente les débats sur le bidonville<sup>32</sup>.

### **Une rigidification des politiques migratoires :**

Ce problème du bidonville va de pair avec un autre problème, les migrations contemporaines. Face à ce qu'on appelle la crise des migrants, l'État durcit ses politiques d'asile pour mieux contrôler ses frontières.

On en voit encore aujourd'hui un exemple avec la nouvelle loi sur l'immigration proposée par Gérard Colomb, Ministre de l'intérieur. Elle vise dans les grandes lignes, à réduire les délais de rétention avant l'expulsion du pays des migrants en situation irrégulière, passant d'un délai pour un appel au droit d'asile de 1 mois à 15 jours. D'autres mesures n'améliorent pas la situation déjà difficile des migrants.

De plus, en me documentant sur le sujet des réfugiés, j'ai pu lire une interview de Michel Agier<sup>33</sup> ; une question lui était posée sur l'observation d'une pensée contemporaine qui développerait l'idée qu'il existerait un vrai et un faux réfugié.

Il nous dit que la volonté de classer les réfugiés entre, d'une part, ceux qui seraient éligibles et d'autre part ceux qui ne le sont pas, à bénéficier du droit de séjour sur notre territoire, est une manière pour l'État de contourner la convention de Genève.

Car il faut savoir que les politiques d'asile sont règlementées par des conventions et des traités qui dictent aux pays de l'Union Européenne les dispositions à prendre si des réfugiés étaient amenés à immigrer sur leur territoire.

---

<sup>32</sup> Aline Archimbaud, « Il faut faire bouger la loi », *Revue Urbanisme n°406*, Automne 2017, p.57

<sup>33</sup> Michel Agier et Anne-Virginie Madeira, *Définir les réfugiés*, édition la vie des idées.fr, 2017

Le premier traité mis en place est la convention de Genève établie en 1949. Elle se définit en 4 conventions. Elle protège les citoyens de chaque pays des conflits armés. La première et la deuxième protègent les soldats blessés en temps de conflits. La troisième s'applique aux prisonniers de guerre.

La quatrième qui nous intéresse est votée en 1949, elle considère pour la première fois, suite aux dégâts de la Seconde Guerre Mondiale, le statut des civils. Elle va édicter une loi qui va protéger les civils en cas de conflits.

Cette convention va évoluer en 1951, elle va définir le statut de réfugié et quels sont ses droits. Elle définit le réfugié comme toute personne qui craint avec raison d'être persécutée.

La conséquence pour les pays d'accueil est l'obligation de prendre en compte les réfugiés sur le territoire et de les aider dans leur démarche.

De plus, selon l'article 33 de la convention de Genève, « aucun des États Contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ».

Mais d'autres situations, visant un nombre conséquent de personnes à quitter leur pays, ne sont pas réglementées par des textes et des lois et les migrants se voient alors pour la plupart refuser leurs droits de séjour. C'est notamment le cas des migrants économiques.

Ces multiples politiques mises en place sont un moyen de gérer les flux migratoires. Elles permettent aux réfugiés, migrants, de bénéficier de droits pour leur faciliter l'accès à un pays, à un statut légal. Cependant, ces lois et traités ne sont pas toujours respectés par les pays concernés. En France, la convention de Genève s'applique, cependant elle est contournée par l'État français qui contrôlent les flux migratoires qui traversent ses frontières. Ensuite, à travers

des procédures administratives, les organismes d'accueil contrôlent les personnes pouvant obtenir un statut de réfugié et donc un statut légal pour résider sur le territoire français<sup>34</sup>.

Toutes ces politiques n'améliorent donc pas la prise en compte des populations les plus démunies sur le sol français.

Cette première partie montre bien que le bidonville est encore un sujet qui fait débat aujourd'hui. Il est encore mal vu par les municipalités et sa situation encore trop peu régularisée. Vient alors mon questionnement, est-il possible d'améliorer cette intégration du bidonville aux villes françaises à travers des actions, des décisions qui pourraient influencer la vision des politiques, des français, et d'autres.

On voit donc que le bidonville est redevenu un problème contemporain qu'il faut intégrer au sein d'un questionnement plus large sur l'urbanisme de nos villes. À travers cette présentation des habitants du bidonville qui montre bien la variété des populations peuplant les bidonvilles français, comment faire en sorte qu'ils soient mieux pris en charge par les institutions françaises et puissent bénéficier d'aides. Comment intégrer ces quartiers précaires qui naissent dans les délaissés des villes françaises ?

Au vu de ce problème, il faut réagir et agir directement dans les bidonvilles comme le font de nombreuses associations citées préalablement, mais aussi que les politiques mettent en place des dispositions pour les habitants de ces quartiers précaires afin qu'ils puissent accéder à un niveau de vie décent. Ce sont les actions que mènera l'État qui pourront permettre aux bidonvilles de se résorber tout en relogant ses habitants dans de bonnes conditions de vies. Mais avant cela, je me suis donc demandé plus particulièrement si l'esthétique du bidonville pourrait être un vecteur d'une meilleure intégration à la ville de cette forme d'habitat. L'esthétique est-elle quelque chose qui est réfléchi et comment cela se transcrit dans des actions telles que celles des associations du PEROU, d'ASF, de système B comme Bidonville et plusieurs autres encore.

---

<sup>34</sup> Michel Agier et Anne-Virginie Madeira, *Définir les réfugiés*, édition la vie des idées.fr, 2017

L'esthétique est-elle issue d'un processus de réflexion pensé en amont de la construction par ses habitants et les associations. Cela est-il un facteur qui pourrait influencer les politiques dans la mise en place de décisions qui pourraient améliorer les conditions légales, sanitaires, sécuritaire du bidonville ? Est-ce que traiter de l'esthétique du bidonville ne serait pas une manière de passer d'un bidonville non-montrable à un bidonville montrable qui soit accepté par les municipalités ?

C'est donc ce que je vais étudier dans ma deuxième partie. Je commencerai par définir cette notion d'esthétique du bidonville à travers différentes définitions notamment celle qui développe une pensée du bricolage.

Puis je verrai dans un deuxième temps quels sont les débats qui gravitent autour de cette notion et qui parfois ne participent pas d'une vision gratifiante du bidonville.

Je continuerai par étudier différentes actions qui ont été mises en place dans les bidonvilles par des associations (PEROU ou système B comme Bidonville), des municipalités (Grande-Synthe) et l'État.

Puis, je confronterai ensuite les points de vue des différents acteurs.

Pour finir, je répondrai à mon questionnement initial à travers une réponse autour de la notion d'esthétique du bidonville, à savoir, est-ce que cela pourrait agir sur une réelle prise en compte du bidonville ?

## 2. L'ESTHETIQUE DU BIDONVILLE.

### a. Une définition de l'esthétique.

Il est vrai que parler d'une esthétique du bidonville peut paraître absurde à la vue des conditions difficiles de vies, des nombreux problèmes sanitaires que l'on rencontre dans les bidonvilles, de la pauvreté des habitants. On peut se demander alors comment une esthétique du bidonville peut-elle émerger de ces situations précaires. Bien évidemment le nombre d'exemple de bidonvilles où il y aurait eu la prise en compte d'une quelconque esthétique est limité mais ils existent. On pourra citer les favelas et leur caractère pittoresque aux multiples couleurs, les bidonvilles d'Inde dans certaines villes où viennent se déplacer des bus de touristes. Pour aborder ce thème de l'esthétique du bidonville, il faut d'abord que je commence à définir cette notion d'esthétique. Pour cela, je vais commencer par étudier les définitions qu'en donnent les dictionnaires et faire un tour du côté de la philosophie.

Quand on cherche le mot esthétique dans le dictionnaire on trouve : (cf CNTRL)

- A.– Qui est motivé par la perception et la sensation du beau.
- B.– Qui répond à des exigences ou à des lois de beauté.
- C.– Qui a pour caractéristique la beauté.

Toutes ces définitions renvoient à une même notion, la notion de beau, l'esthétique serait donc un sentiment de beauté qui est suscité par un objet, une personne.

Ensuite, l'étymologie du mot Esthétique signifie la science du sensible. Cependant, l'usage a attribué une autre définition au mot esthétique qui renvoie à la science du beau.

Selon Michel Blay, l'esthétique c'est la théorie, non de la beauté elle-même, mais du jugement qui prétend évaluer avec justesse la beauté, comme la laideur (Michel Blay, *Dictionnaire des concepts philosophiques*, Larousse, 2006).

L'esthétique ne fixe pas si quelque chose est beau et un autre pas, elle ne cherche pas à définir des règles. Elle tient plus d'un caractère abstrait. L'esthétique passe ensuite par les différentes façons dont le beau se révèle à nous et quelles sont les différentes formes qu'elle peut prendre. Chacun est donc influencé par sa culture, son éducation, ses origines à des caractères esthétiques différents.

Dans ces bidonvilles, la notion de beauté ne se limite pas seulement à cette idée d'une vision du beau mais plutôt à travers l'appréciation de la mise en œuvre collective d'un processus constructif visant à former un tout. De plus, si l'on considère qu'il y a architecture lorsque l'on crée quelque chose d'unitaire à partir de multiples choses, alors cette définition s'applique complètement au bidonville et l'architecture relevant d'une esthétique, le bidonville l'est tout autant.

Si les bidonvilles ne respectent pas les modes constructifs traditionnels que sont la maçonnerie, les structures aciers, les structures bois, il n'en reste pas moins un mode constructif à part entière basé sur l'assemblage d'un ensemble de matériaux pour former un tout (ensemble de tôles, bâches, planches etc.) pensé par la libre imagination de son constructeur. Ces quartiers, comme je l'ai déjà évoqué précédemment, peuvent être considérés comme des débuts d'urbanisation, voire même pour certains comme des modèles à suivre<sup>35</sup>.

Il faut donc reconnaître une esthétique du bidonville pour reconnaître aux habitants des compétences acquises en construisant leurs abris.

---

<sup>35</sup> Cyrille Hanappe, « Calais : l'état s'apprête à détruire la ville des pauvres », *Libération*, 2016, [http://www.liberation.fr/debats/2016/10/11/calais-l-etat-s-apprete-a-detruire-la-ville-des-pauvres\\_1521126](http://www.liberation.fr/debats/2016/10/11/calais-l-etat-s-apprete-a-detruire-la-ville-des-pauvres_1521126)

Une autre définition possible d'esthétique serait celle qui est déduite d'une notion de bricolage. Cette notion a été abordée par l'anthropologue Claude Lévi-Strauss dans son livre *la Pensée Sauvage* de 1962.

*Il dit : « Le bricoleur est apte à exécuter un grand nombre de tâche diversifiées ; mais, à la différence de l'ingénieur, il ne subordonne pas chacune d'elles à l'obtention de matières premières et d'outils, conçus et procurés à la mesure de son projet : son univers instrumental est clos, et la règle de son enjeu est de toujours s'arranger avec les « moyens du bord », c'est-à-dire un ensemble à chaque instant fini d'outils et de matériaux, hétéroclites au surplus, parce que la composition de l'ensemble n'est pas en rapport avec le projet du moment, ni d'ailleurs avec aucun projet particulier, mais est le résultat contingent de toutes les occasions qui se sont présentées de renouveler ou d'enrichir le stock, ou de l'entretenir avec les résidus de constructions et de destructions antérieures. L'ensemble des moyens du bricoleur n'est donc pas définissable par un projet (ce qui supposerait d'ailleurs, comme chez l'ingénieur, l'existence d'autant d'ensembles instrumentaux que de genres de projets, au moins en théorie); il se définit seulement par son instrumentalité, autrement dit et pour employer le langage même du bricoleur, parce que les éléments sont recueillis ou conservés en vertu du principe que « ça peut toujours servir ». De tels éléments sont donc à demi particularisés : suffisamment pour que le bricoleur n'ait pas besoin de l'équipement et du savoir de tous les corps d'état mais pas assez pour que chaque élément soit astreint à un emploi précis et déterminé. Chaque élément représente un ensemble de relations, à la fois concrètes et virtuelles ; ce sont des opérateurs, mais utilisables en vue d'opérations quelconques au sein d'un type »<sup>36</sup>.*

Ce que l'on peut en retenir, c'est que le bricoleur lorsqu'il construit un projet, fait preuve de compétences d'assemblage résultantes de l'assemblage de matériaux de récupération. A l'inverse d'un ingénieur, il ne planifie pas ses projets, il les découvre et les construit au fur et à mesure que celui-ci trouve tel ou tel matériau. Un bricoleur porte son projet dans le long terme dans le but d'enrichir ses stocks.

Il réalise ses bricolages avec les moyens du bord et les outils qu'ils ont à portée de main. Chaque élément récupéré pourra trouver une utilité dans le futur. C'est donc cette pratique du bricolage que l'on retrouve chez les habitants du bidonville qui font preuve de compétences

---

<sup>36</sup> Claude Lévi-Strauss, *La pensée Sauvage*, Collection Agora, Paris, 1962, voir aussi Roger Bastide, *Mémoire collective et sociologie du bricolage*, 1970, introduction



certaines pour construire leurs baraques à partir de matériaux récupérés dans la rue. On peut donc observer une esthétique liée à une pensée constructive du bricolage qui apparaît, où chacun est influencé par ses origines et sa culture et décide de ses pratiques d'habités.

### **b. Les débats de l'esthétique.**

Quand on parle de l'esthétique du bidonville, on sait que l'on se lance dans un sujet qui fait débat. Comme dit précédemment, il est compliqué pour beaucoup de gens d'accorder un caractère esthétique aux bidonvilles quand on les voit au premier abord. Ils sortent de cette notion d'esthétique « classique » où l'on ressent un sentiment d'une beauté évidente mais il faut plutôt leur accorder une esthétique de l'assemblage où chaque geste effectué par un habitant amène à développer une démarche esthétique.

D'un autre côté, on va pouvoir distinguer des actions, des articles, des manifestations qui vont utiliser cette image du bidonville parfois iconique comme les favelas pour en transmettre ses problèmes et les dénoncer. C'est une forme d'esthétisation du bidonville.

Cette esthétique iconique de certains quartiers précaires de par le monde est devenue en quelques années une nouvelle attraction. Si l'on prend l'exemple des Favelas, elles font



Fig 6 : Favelas, photographié par Raphael Alexander Zoren, <https://www.journeywonders.com/favela-tour-rio/>

aujourd'hui l'objet d'une nouvelle forme de tourisme nommée le « Slum Tourisme »<sup>37</sup> qui veut dire littéralement « tourisme du bidonville ».

C'est un phénomène qui est devenu populaire aujourd'hui, les gens viennent dans les favelas ou dans les bidonvilles pour se rendre compte de la misère humaine et des conditions de vie de ses habitants. Les touristes viennent aussi dans les Favelas pour photographier une forme d'habitat devenue typique des villes d'Amérique du Sud où l'on observe des casemates très colorées, où l'on perçoit une certaine forme d'esthétique. C'est donc aussi une forme de tourisme de l'esthétique liée à la popularisation d'une forme d'habitats précaires dans les villes émergentes. C'est la même chose dans les villes d'Inde pour les bidonvilles de Dharavi par exemple.



Fig 7 : Bidonville de Dharavi,, <http://masteremergencyarchitecture.com/2016/01/15/student-field-trip-to-mumbai-and-kerala-india/>

---

<sup>37</sup> Kennedy Odede, « Inutile tourisme de la misère », *Courrier international*, Mars 2013, <https://www.courrierinternational.com/article/2010/08/13/inutile-tourisme-de-la-misere>

En faisant cela, les touristes pensent en avoir appris plus sur ce que peuvent vivre ses habitants et pensent participer à améliorer les choses. Cependant, c'est une toute autre réalité qui s'exerce. Les habitants se sentent comme des animaux, des bêtes de foire qu'on viendrait observer pour son plaisir.

Ce tourisme du bidonville a débuté à New-York quand les gens des beaux quartiers descendaient dans le Lower Manhattan pour observer la misère de leur ville<sup>38</sup>. Aujourd'hui, avec le développement très rapide des populations dans les pays émergents et la croissance des bidonvilles, cela devient normal que des touristes visitent ces quartiers défavorisés. Certains voient le « slum tourism » comme un moyen de rendre compte de la misère humaine et de faire prendre conscience des problèmes que peuvent vivre ses habitants. C'est aussi un moyen de faire fonctionner le commerce local.

Pour d'autres, comme Kennedy Odede, c'est un problème. En tant qu'habitant du bidonville de Kibera, c'est une atteinte à la vie privée et une atteinte à leur dignité. Il raconte que lorsqu'il avait 8 ans, une femme l'a pris en photo en train de faire la vaisselle devant sa maison de 9 m<sup>2</sup>. Il s'est senti comme un animal de foire. Un jour, Kennedy a été interviewé dans son quartier. Il s'est rendu compte que les journalistes n'étaient venus que pour faire un reportage visant à montrer « les phénomènes du bidonville ».

D'autres habitants du bidonville ont trouvé dans le tourisme du bidonville une opportunité de gagner de l'argent. Ils font visiter des endroits « typiques » du quartier avec ses situations. Encore une fois, Kennedy Odede les touristes repartent avec de nombreuses photos en pensant avoir compris la misère humaine qu'ils oublieront une fois rentrés chez eux<sup>39</sup>.

« C'est un voyage à sens unique » où les habitants des bidonvilles sont utilisés comme une forme de phénomène populaire mais ne bénéficient pas d'avantages liés à toutes formes de tourisme, et où les touristes pensent que leur visite changera quelque chose à leur situation.

---

<sup>38</sup> Kennedy Odede, « Inutile tourisme de la misère », *Courrier international*, Mars 2013, <https://www.courrierinternational.com/article/2010/08/13/inutile-tourisme-de-la-misere>

<sup>39</sup> Ibid.





Fig 8 : Un campement, présenté à la cité de l'architecture de Paris pour l'exposition "Habiter le Campement", <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/exposition/habiter-le-campement>

On va aussi voir des expositions qui vont commencer à traiter du bidonville. Une exposition marquante a été « Habiter le Campement » exposée à la cité de l'architecture de Paris entre le 13 et le 26 août 2016 dirigée par Fiona Meadows. Cette exposition a été controversée. On lui a beaucoup reproché de montrer le bidonville et les différentes situations d'habitat de campement d'une manière trop esthétique. Les photos présentées étaient une esthétisation de la misère perçue et dénoncée au public. Cependant, on peut aussi observer d'autres formes de démonstration à travers lesquelles le problème du bidonville est dénoncé. C'est aussi une forme d'esthétisation mais qui va jouer en faveur du bidonville afin de dénoncer le problème. C'est notamment le cas du film « Slumdog Millionaire » réalisé par Danny Boyle. Dans ce film, un jeune issu du bidonville de Dharavi participe au jeu télévisé « Qui veut gagner des millions ? », il connaît toutes les réponses jusqu'à atteindre la plus haute somme possible. A chaque réponse est associé un événement qu'il a vécu dans le bidonville durant son enfance. On découvre donc la vie du bidonville de Dharavi où la vie est difficile et parfois dangereuse.

### c. Quelles actions pour une prise en compte de l'esthétique ?

Durant mes recherches, j'ai pu observer de nombreuses actions menées par des acteurs multiples extérieurs au bidonville : des associations, des collectivités, des municipalités, des congrès et d'autres.

Chacune de ces actions visait à améliorer le bidonville, en requalifiant ses espaces, pour améliorer les conditions de vies, les conditions sanitaires, les relations sociales entre habitants. J'ai donc choisi certaines d'entre-elles pour rechercher si on pouvait observer dans les démarches mises en place quelque chose qui relèverait d'une esthétique du bidonville et processus de mise en valeur d'une forme d'habité. Tout cela dans l'idée que mon hypothèse de départ sur le fait que l'esthétique de cet habitat précaire pourrait être considérée comme un vecteur d'une meilleure prise en compte par les acteurs extérieurs aux bidonvilles, pourrait se vérifier. Ces actions sont réalisées dans des contextes sociaux et politiques différents. La première que j'ai décidé d'étudier est une action menée par Roland Simounet pour le CIAM Alger<sup>40</sup> en vue du CIAM d'Aix-en-Provence qui se déroula en 1953. Les actions suivantes se sont déroulées dans un contexte bien différent. Elles se passent en France au 21<sup>ème</sup> siècle à un moment où l'on observe une crise des migrants que j'ai développée dans ma première partie. La première action est menée par la mairie de Grande-Synthe en juin 2015. Cette action consiste en la création d'un camp de réfugiés pour accueillir les migrants du camp de la forêt de Basroch dans des conditions sanitaires plus aptes au développement de la vie de ses habitants. J'étudierai ensuite deux actions associatives différentes. La première réalisée par l'association du PEROU entre septembre 2012 et août 2014 dans le bidonville de Ris-Orangis. La deuxième est une action réalisée par l'association Système B comme Bidonville.

---

<sup>40</sup> Groupe d'architectes algériens réunis pour le Congrès International de l'Architecture Moderne d'Aix-en-Provence en 1953

## ***Roland Simounet, Les leçons du CIAM Alger :***

Roland Simounet est un architecte d'origine algérienne. Il étudie l'architecture d'abord à Alger puis il poursuit ses études à Paris sans jamais les terminer. Il retournera ensuite en Algérie où il exercera le début de son métier d'architecte. Roland Simounet faisait partie du groupe du CIAM Alger. C'est lors du IXème CIAM d'Aix-en-Provence qui se déroula en 1953, qui avait pour thème l'habitat précaire, que Roland Simounet réalise une étude du bidonville de Mahieddine en plein cœur d'Alger<sup>41</sup>. De cette étude, Roland Simounet va être beaucoup marqué par les manières d'habités que pratiquent les habitants de Mahieddine. Cette étude le marquera pour son travail futur en tant qu'architecte. Il produira de nombreuses cités d'urgence dont la plus aboutie sera Djehan-El-Hassan.

### **L'étude du bidonville de Mahieddine<sup>42 43</sup> :**

Cette étude du bidonville de Mahieddine se caractérise par la volonté d'étudier une forme d'habitat mais en proposant un projet pour celui-ci.

Pour mener cette étude, Roland Simounet va utiliser la grille du CIAM. Cette dernière référence les habitats que Simounet a pu observer sur le terrain pour relever les différentes pratiques et coutumes de l'habitat magrébin.

---

<sup>41</sup> Zeila Tesoriere, *De l'habitat au logement : Thèmes, procédés et formes dans la poésie architecturale de Roland Simounet*, Communication, date non référencée, [http://resohab.univ-paris1.fr/jclh05/article.php3?id\\_article=35](http://resohab.univ-paris1.fr/jclh05/article.php3?id_article=35)

<sup>42</sup> *ibid.*

<sup>43</sup> Jean-Lucien Bonillo et Monira Alloui Rivet, « Roland Simounet, et la leçon du bidonville », *Revue Urbanisme* n°406, 2017, p.32

Sur le dessin ci-dessous, Roland Simounet nous montre l'organisation d'un logis assez rudimentaire où les fonctions des pièces sont mises en évidence. On a un espace couvert de transition entre l'extérieur et l'intérieur où se trouve l'entrée. Puis autour de cet espace se développent les pièces. On trouve des toilettes, des pièces avec des lits, une pièce avec une table. Sur la coupe schématique, on voit un homme étendant son linge preuve d'une appropriation forte de leur logement par les habitants.



Fig 9 : CIAM 9, Grille du Groupe CIAM Alger, croquis FLC R2-12/141-1, 1954

D'autres dessins montrent des constructions plus stables avec des structures en dur comme la maison du président du comité de défense de Mahieddine ci-dessous.



Cette maison est entourée d'une enceinte qui l'isole de la rue. À l'intérieur de cette enceinte, on trouve des espaces intermédiaires, couverts ou en plein air avec des usages très différenciés. La partie la plus éloignée est réservée aux poules. Dans l'entrée de la maison, on trouve un patio desservant dans le fond de la maison un espace de rangement. Proche de l'entrée, on trouve une pièce d'eau avec un WC qui est relié aux canalisations. Au centre de la maison se trouve une pièce qui abrite des usages multiples : les lits, la table, des rangements. Au centre de cette planche de dessin, Roland Simounet notera : « Les bases essentielles du logis musulman : la chambre, la cour, le patio couvert, la pièce d'eau et le WC ».

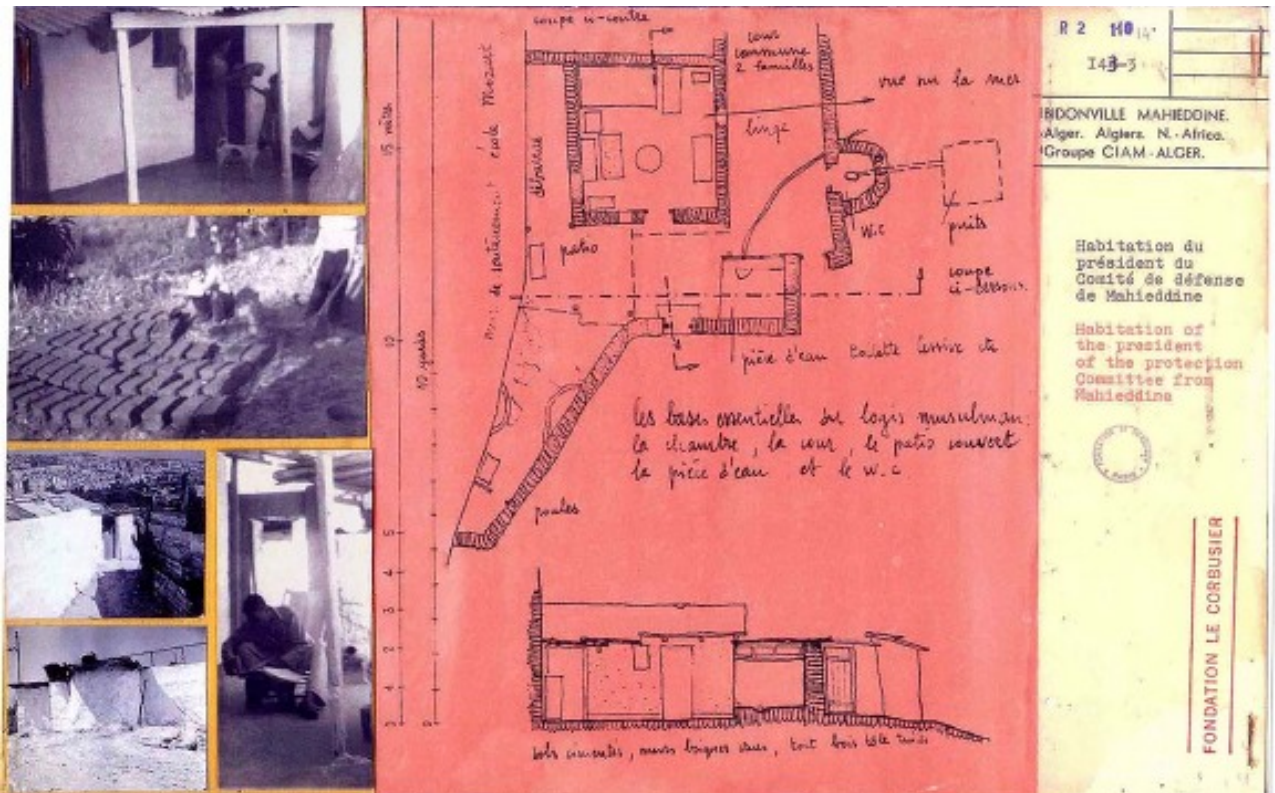


Fig 10 : CIAM 9, Grille du Groupe CIAM Alger, Habitation du président du comité de défense de Mahieddine, 1954



Roland Simounet, en réalisant son enquête, fut marqué par le grand nombre de typologies d'habitats qu'il rencontra. De plus, l'intégration du bidonville à la ville comme un quartier à part entière d'Alger, la densité de population et la présence de nombreux commerces, le frappa. Les habitants de ce bidonville ont un statut de locataire. Il est géré par l'office HLM de la ville. Simonet fera donc un bilan très positif du bidonville qu'il dira lui avoir appris bien plus de choses qu'à l'école.

Pour lui, ce qui est important dans ces lieux, ce sont la densité sociale, l'économie des moyens, la transcendance des matériaux et une maîtrise de l'espace rare dans ce type d'espace. Roland Simounet voit dans ces bidonvilles un espoir que peu soutiennent à la vue des situations de précarité de ses habitants.

On voit bien à travers les dessins de Simounet cette richesse du bidonville qui est nourri d'un brassage des cultures, où les populations vivent proches les unes des autres dans des habitations constituées de l'assemblage de matériaux de récupération mais où la vie se développe et les pratiques aussi.

On pourrait parler de compétences d'aménagement où chaque habitant a su se construire sa baraque en fonction de ses besoins et où le tout forme un quartier homogène de la ville.

Il parle d'une esthétique de ces lieux, une esthétique du bidonville qui pourrait relever d'une forme d'architecture.

A cette époque, parler de cette forme d'habitat précaire comme une forme d'architecture, fait beaucoup débat.

De cette étude, Roland Simounet proposera un projet de relogement pour les habitants de Mahieddine. On peut voir les plans et la coupe du projet ci-dessous. Un duplex avec des espaces en double hauteur et des extérieurs. Cette esquisse de projet le marquera beaucoup pour la suite de sa production. On pourra notamment retenir son projet de logements pour la cité d'urgence de Djehan-El-Hassan.

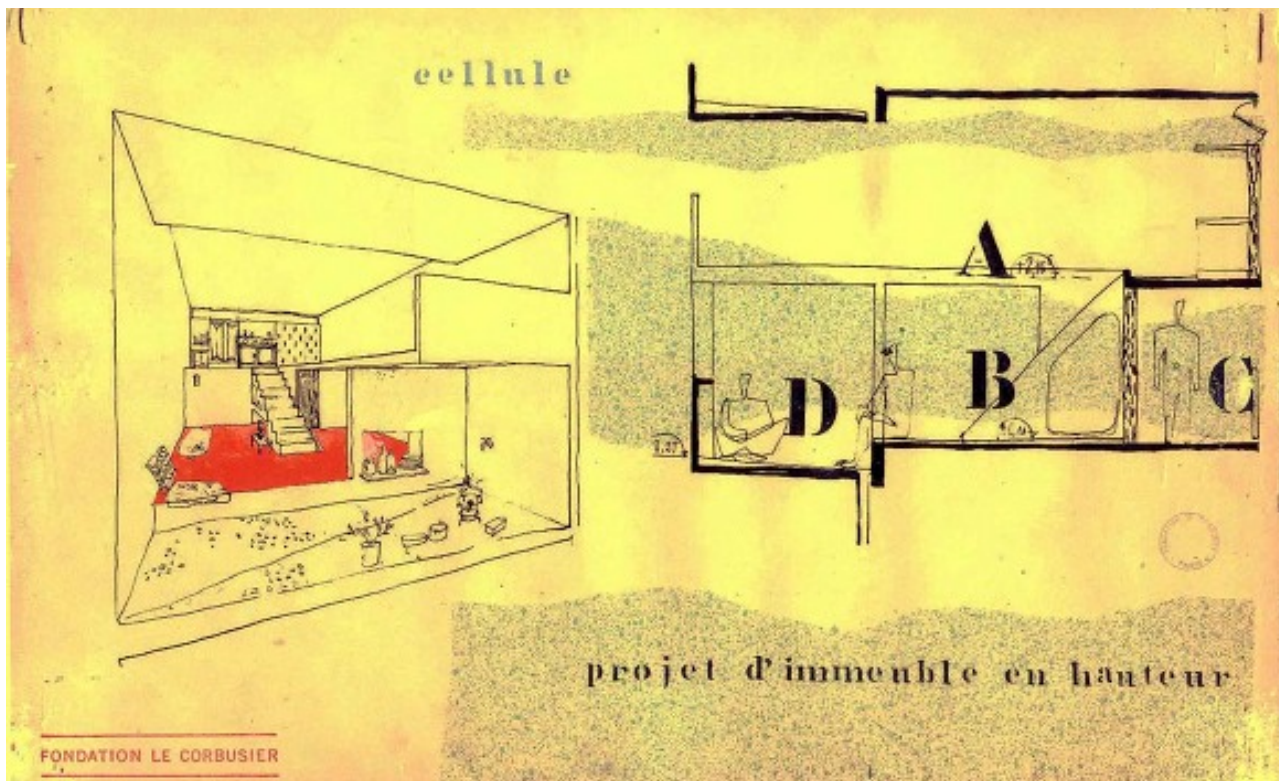


Fig 11 : CIAM 9, Grille du groupe CIAM Alger, croquis de projet, 1954

Faisons maintenant un saut dans le temps pour observer trois actions réalisées à notre époque contemporaine. Pour rappeler le contexte, nous observons aujourd'hui un retour du phénomène de bidonvilisation dans les villes françaises où la crise du logement actuelle influe beaucoup mais aussi l'arrivée de nombreux réfugiés venus demander l'asile sur le territoire français.

Les municipalités se retrouvent donc face à des problèmes sanitaires dans les bidonvilles qu'elles choisissent de résorber pour pallier au problème mais qui n'aide pas en contrepartie à améliorer les conditions de vie de ses habitants. Des municipalités et des associations ont donc choisis d'intervenir dans ce milieu pour faire avancer les choses.

**La Mairie de Grande-Synthe et le Camp de la Linière<sup>44</sup> :**



Fig 12 : Charles Habib, Photo du Camp de la Linière

Pour réaliser cette étude du camp de la linière, je me suis aidé d'articles de revues trouvés à la bibliothèque, sur internet, des interviews, des archives de MSF. Après avoir effectué ce travail de recherche, j'ai pu formaliser tout cela pour rendre compte de la situation du camp de la

---

<sup>44</sup> Michaël Neuman, Franck Esnée, Mise à l'abri, hospitalité ou accueil des réfugiés : les ambiguïtés irrésolues du camp de La Linière, 5 juillet 2017, <https://www.msf-crash.org/fr/publications/camps-refugies-deplaces/mise-labri-hospitalite-ou-accueil-des-refugies-les-ambiguites>

Linière. La mairie de Grande-Synthe, mairie du nord de la France proche de Calais et de la liaison France-Angleterre, fait face à de nombreux transits de migrants venus chercher l'hospitalité ou venus s'installer avant de partir pour l'Angleterre. Plutôt que de repousser ces réfugiés et d'entrer en conflit avec eux, la municipalité a décidé d'adopter une politique d'accueil favorable envers les migrants. J'ai fait le choix de présenter cette action car il s'agit pour moi d'une action manifeste de ce que peuvent réaliser les municipalités faisant face à l'arrivée de migrants sur leur territoire.

En juin 2015, la ville de Grande-Synthe a décidé d'offrir un premier terrain aux migrants pour qu'ils puissent s'installer. Ce terrain se situe dans la forêt de Basroch. Dans ce premier camp, il y avait une population de 50 personnes qui s'est très vite agrandie pour atteindre en septembre 2015 une population de 3 000 personnes.

Face à la situation d'insalubrité présente dans le camp et au nombre de migrants en augmentation, le Maire de Grande-Synthe décide de faire appel à Médecins Sans Frontières afin qu'ils construisent un campement d'urgence sur le site de la Linière.

La première idée envisagée par le Maire et MSF était de réaménager le camp de Basroch pour améliorer les conditions de vie des habitants. Cependant, il a été décidé de déplacer le camp sur un autre site car les conditions de vie étaient trop difficiles pour améliorer les choses.

Le site choisi est une ancienne usine de tirage de Lin.

Ce site possède une capacité d'accueil importante qui permet de grands rassemblements où les habitants pourront se réunir. La première chose à réaliser était de convaincre les habitants du camp de Basroch de tous déménager sur le nouveau site. Ils ont dans la globalité tous accepté car ils étaient attirés par ce lieu où ils pourraient tous se réunir dans des conditions plus vivables.



Médecins Sans Frontières (MSF)<sup>45</sup> est une organisation humanitaire qui a pour but d'offrir une assistance médicale d'urgence aux migrants sur le territoire français, notamment aux mineurs non-accompagnés. MSF décide donc d'aider la ville de Grande-Synthe pour y construire un nouveau camp de réfugiés. C'est la première action de ce genre réalisée par MSF. Cette dernière choisit dans un premier temps d'installer des tentes sur le terrain de la Linière. Une autre solution est rapidement trouvée car les tentes n'auraient pas résisté aux conditions climatiques locales : construire des abris en bois qui avaient déjà été utilisés dans un camp de réfugiés en Afrique.



*Fig 13 : Les migrants s'installant dans le nouveau camp de la Linière, le 7 mars 2016 © Raphaël Etcheberry/MSF ©Raphaël Etcheberry/MSF*

---

<sup>45</sup>Médecins Sans Frontières, <http://www.msf.org/en/tags/grande-synthe>

Le camp de la Linière ouvre ses portes en Mars 2016. Il accueille les 1 300 migrants du camp voisin dans la forêt de Basroch. Ce nouveau camp a été monté dans l'urgence entre décembre 2015 et mars 2016. Le camp situé entre l'autoroute A16 et la voie ferrée est équipé dans un premier de tentes. Mais à la suite d'intempéries et la destruction des tentes, la décision est prise de construire 368 abris en bois d'une surface de 9 m<sup>2</sup> chacun, destinés à accueillir 4 personnes. De plus, des sanitaires sont installés, ainsi que des espaces communs. Les migrants ont la liberté de circuler hors du camp comme l'a souhaité le Maire Damien Carême.

Il a ensuite fallu faire le choix d'un parti pris architectural. Il a été choisi de construire de l'habitat précaire qui ne coûte pas cher et qui est temporaire. La première proposition de MSF était d'utiliser des tentes destinées initialement aux personnes déplacées en Syrie.

Pourtant le budget alloué au campement était de 2 millions d'euros. Mais suite à une tempête de vent, les tentes furent aplaties au sol et une autre décision fût prise.

Il a alors été décidé de construire des petites maisons en bois qui avaient déjà été installées dans la jungle de Calais. Ces cabanes ne résultent pas d'une pensée architecturale spécifique qui aurait trouvé ses lignes directrices dans la lecture du site. Comme le dit MSF, il a fallu être rapide et faire les bons choix. Elles sont en ossature bois, recouvertes de panneaux de contreplaqué. C'est une architecture en série, où toutes les cabanes sont identiques. Elles ont des dimensions d'approximativement 1,6m\*4,5m. Cela crée des espaces assez exigus à l'intérieur et assez sombres puisque la cabane ne possède que deux petites fenêtres (une sur chaque face pour éclairer et ventiler l'intérieur de la cabane). Pour mieux se rendre compte de l'espace, j'ai redessiné à partir de photos trouvées sur différents sites internet, les plans et coupes de la cabane.

Un architecte avait pourtant été contacté pour penser l'organisation du Camp. Il s'agit de Cyrille Hanappe. Impliqué depuis 2015 dans le projet de « maisons des migrants », il a aussi participé au relevé de la jungle de Calais réalisé par ses étudiants, Cyrille Hanappe a été contacté par MSF pour apporter son expérience et donner des conseils sur l'organisation du futur camp de

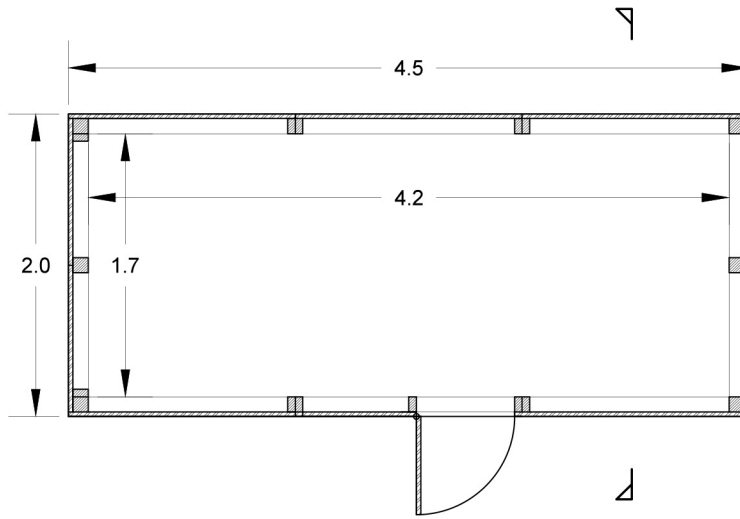
la Linière. Il travailla donc avec les différentes équipes sur place pour penser ce camp de la Linière.

Pourtant, malgré son implication et ses idées, MSF n'a pas accordé une importance aux avis donnés par Cyrille Hanappe et les cabanes construites n'ont pas bénéficié d'un traitement architectural comme on aurait pu l'imaginer (cf page 50). Elles ont été construites avec des matériaux peu résistants, l'isolation thermique n'était pas envisagée et l'isolation phonique était médiocre.

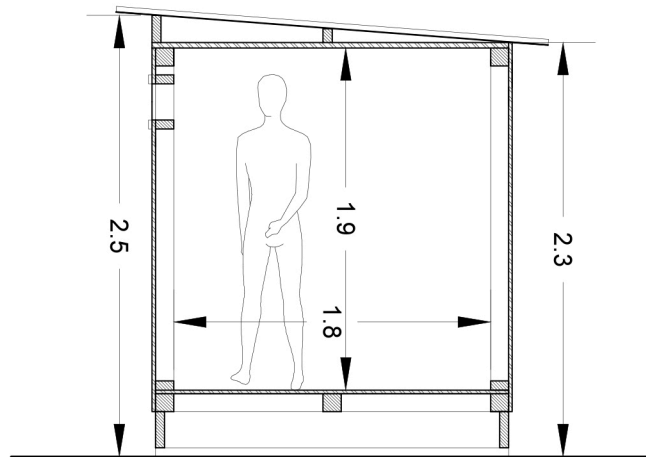
Leur durée de vie était pensée comme courte cependant ces cabanes ne seront pas changées. Cyrille Hanappe était l'un des seuls à penser qu'il fallait organiser le campement comme quelque chose qui devait s'inscrire dans une longue durée de vie. Mais les points de vue sur sa pérennité divergeaient.

Au final, la stratégie de MSF a été de penser le camp de La Linière comme un camp d'urgence, pour mettre à l'abri les populations migrantes le plus rapidement possible. Ils n'ont pas accordé une réflexion approfondie sur l'hospitalité, l'esthétique de ces habitats, leur lien avec la ville. Il s'avère que les cabanes sont trop proches les unes des autres et les surfaces sont trop petites pour le nombre d'habitants qui les occupent. Les habitants des cabanes peuvent ressentir un manque d'appropriation dans ces cabanes.

On voit donc que ce campement n'a pas bénéficié d'une réelle pensée architecturale en amont ou la question de la forme de ces habitations aurait été pensée en premier lieu. Il n'y a pas eu une pensée de l'esthétique particulière qui aurait pu être vue comme un vecteur d'une meilleure acceptation des habitats vis-à-vis de leurs futurs habitants.



Plan 1/50



Coupe 1/50

Fig 14 : plan et coupe d'une cabane installée au camp de la Linière





*Fig 15 : Photo du campement de la Linière représentant les cabanes en bois construites par MSF, AFP*

Cependant, un an après son ouverture, en avril 2017, le camp de la Linière fait face à un grave incendie qui détruit en grande partie les cabanes<sup>46</sup>.

Après avoir vu une action d'une municipalité et une vision du bidonville, je vais traiter de deux actions qui ont eu lieu au sein même d'un bidonville en vue d'améliorer les conditions de vies et les cabanes existantes.

La première action est réalisée par l'association du Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines dans le bidonville de Ris-Orangis entre septembre 2012 et août 2014.

---

<sup>46</sup> Anne Guillard, « Grande-Synthe : les conditions de vie du camp de réfugiés « modèle » se sont dégradées », *Le Monde.fr*, Mai 2017, [http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/04/11/grande-synthe-comment-en-un-an-on-est-passe-d-un-camp-modele-a-un-lieu-pas-digne\\_5109668\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/04/11/grande-synthe-comment-en-un-an-on-est-passe-d-un-camp-modele-a-un-lieu-pas-digne_5109668_3224.html)

## **Le PEROU à Ris-Orangis<sup>47</sup> :**

Le PEROU, Pôle d'Exploration des Ressources Urbaines, est une association dont les multiples actions visent à améliorer les conditions de vie des habitants des bidonvilles. Leurs actions consistent en la construction sur terrain, la réalisation de journaux pour rendre compte de la vie des migrants, l'appel à concours pour un centre d'hébergement dans le Grand Paris. J'ai choisi de m'intéresser à l'une de leurs premières actions qui a été la prise de possession du bidonville de Ris-Orangis pour venir y construire différents équipements. L'association du PEROU fait le choix de construire sur place pour améliorer les conditions de vie des habitants. Le contexte dans lequel s'installe cette action est tendu. Les municipalités résorbent les bidonvilles sans proposer de réelles solutions de relogement ni d'amélioration du cadre de vie des habitants des bidonvilles. C'est ce qui s'est passé pour les habitants du bidonville de Ris-Orangis qui ont été expulsés une première fois de la ville de Ris-Orangis pour se déplacer dans la ville voisine de Grigny.

L'association du PEROU est convaincue que la construction au sein du bidonville est la solution pour améliorer les choses et aider les habitants à mieux s'intégrer dans la vie active. Elle va donc décider pendant une période de 24 mois avec de nombreux partenaires (La Fondation Abbé Pierre, Le Plan Urbanisme Construction Architecture ...) d'investir le bidonville de Ris-Orangis pour y mener plusieurs actions manifestes afin d'aider les populations dans le besoin.

---

<sup>47</sup> Pdf sur le déroulement de toutes les actions menées dans le bidonville de Grigny par l'association du PEROU, <http://www.perou-paris.org/pdf/Actions/RcitdelActionBidonvilledelaFolie.pdf>



*Fig 16 : photo du bidonville de Grigny réhabilité par l'association du PEROU*

L'association a procédé à un relevé architectural et urbain du bidonville pour recenser les populations et les différentes cabanes composant le bidonville. Sur ce relevé, on peut remarquer qu'une grande population habite ce campement, on recense de nombreuses familles, avec une diversité bâtie. On peut voir un exemple de relevé mené par l'association ci-dessous<sup>48</sup>.

---

<sup>48</sup> PEROU avec ASEFRR, relevé architectural et urbain du bidonville de Grigny, Novembre 2012, <http://www.perou-paris.org/pdf/Actions/Relevéde%20la%20situationNovembre2012.pdf>





Avant tous travaux menés dans le bidonville, la première chose qui a été faite en collaboration avec les habitants a été de nettoyer les sols et le bidonville de tous ses déchets. Une fois les déchets évacués, le PEROU a entrepris de nettoyer les sols en créant un système de drainage et en aménageant le sol. Ils ont aussi installé des toilettes sèches dans différents endroits du bidonville.

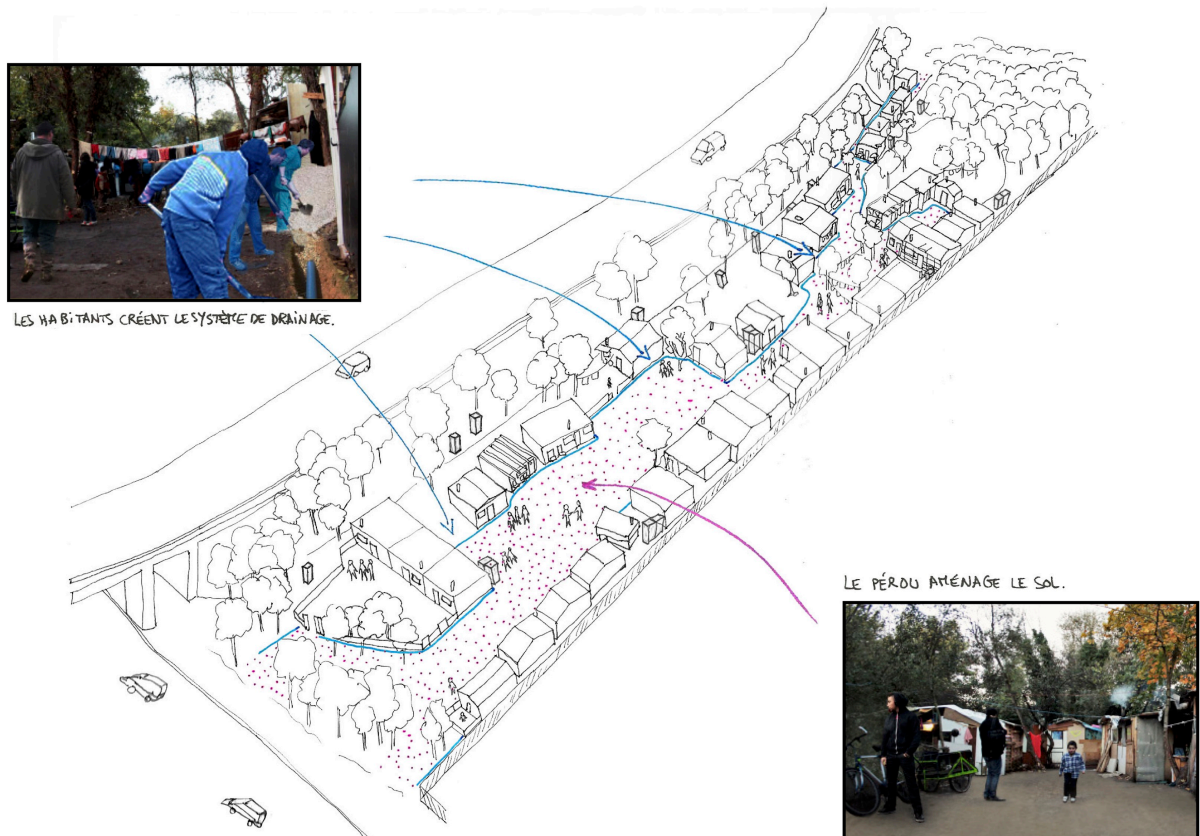
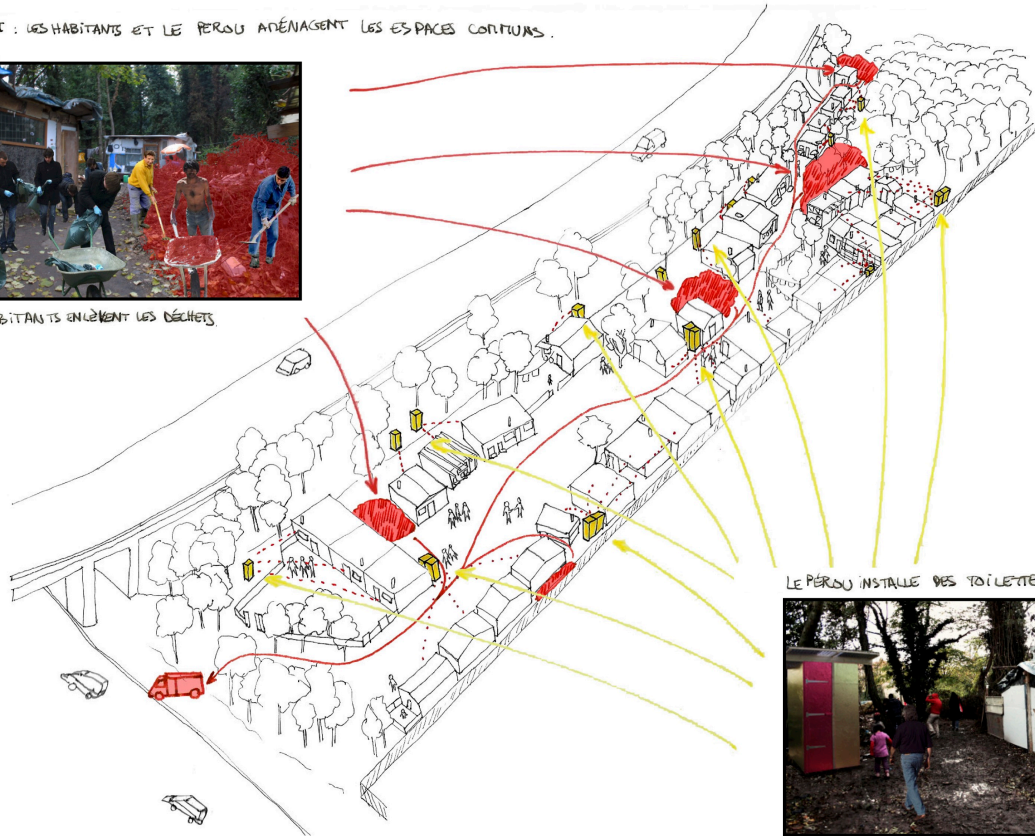


Fig 19 : Croquis du PEROU représentant l'installation des sanitaires et l'évacuation des déchets

ACTE I : LES HABITANTS ET LE PEROU AMÉNAGENT LES ESPACES COMMUNS.



LES HABITANTS ENLEVENT LES DÉCHETS.



LE PÉROU INSTALLE DES TOILETTES.



Fig 20 : Croquis du PEROU représentant l'installation du réseau d'évacuation des eaux et de l'aménagement des sols

La phase 1 a ensuite pu être réalisée en décembre 2012 et la construction de l'ambassade du PEROU a été mise en place au cœur du bidonville. En 4 jours, les bénévoles de l'Association de Solidarité en Essonne aux Familles Roumaines et Roms (ASEFRR), les membres du PEROU, les étudiants et les habitants du bidonville ont construit l'ambassade ci-dessous.

Cette dernière permettra aux différentes réunions et rassemblements de se tenir et permettra aux enfants du bidonville de recevoir des soutiens scolaires organisés par les membres de l'association ASEFRR.



Fig 21 : Ambassade du PEROU, construite en décembre 2012, <http://perou-risorangis.blogspot.fr/2013/01/lecole-des-femmes.html>



Vient ensuite la phase 2. Elle débute par le rassemblement de multiples chercheurs, artistes, constructeurs pour penser la construction du bidonville et pouvoir commencer les installations. Une semaine par mois, les constructeurs et chercheurs se rassemblent pour construire les différentes commodités, sanitaires, bacs à compost, place des fêtes, résidence de travail, cinéma. Puis pour les artistes, ils réfléchissent avec des écoles à des installations artistiques à mettre en œuvre dans le bidonville.

Un travail sur les cabanes sera aussi mis en place avec la mise en place d'une ventilation et d'un extincteur dans chaque cabane.



Fig 22 : Résidence de travail, construite pendant la deuxième phase, <http://perou-risorangis.blogspot.fr/2014/06/mairie-de-grigny-5-juin-12h05.html>



La dernière phase réalisée par l'association du PEROU est une réflexion sur de possibles expositions qui pourraient rendre compte du processus de création qui a eu lieu au sein du bidonville. Cela dans le but de créer un espace d'exposition pour pouvoir organiser ces manifestations.

Ces actions dans un certain sens participent à l'amélioration des conditions de vie des habitants mais participent aussi à redonner une image plus saine du bidonville, en améliorant la structure, les dessertes du bidonville, en intégrant des œuvres d'art. C'est une amélioration de l'esthétique du bidonville et une redynamisation de celui-ci afin que les populations voisines et les municipalités ne le perçoivent plus seulement comme un lieu insalubre, rempli de déchets où ne règne que la misère.

Je trouve que ces actions multiples visant à prendre en compte le bidonville comme forme urbaine à part entière, en la dynamisant et en l'intégrant plus amplement à la ville est une chose très soutenable et mémorable.

Au final, cette opération aura coûté en tout 155 626 €<sup>49</sup>. Quand on compare ce budget à celui que la municipalité a utilisé pour la destruction de ces bidonvilles, qui tourne autour de 600 000€, on est amené à se poser des questions. C'est plus de 3 fois l'investissement du PEROU dans le bidonville de Ris-Orangis, dont l'action avait permis de faire bouger les choses, améliorer les conditions de vie, améliorer l'intégration des populations au bidonville. De plus, en 2012, sur les 140 personnes qui peuplaient le bidonville de Ris-Orangis, 70 d'entre-elles ont pu trouver une location et sortir de cette situation de précarité. Mais les municipalités de Ris-Orangis et de Grigny en ont décidé autrement, préférant détruire ces habitations précaires après deux requêtes<sup>50</sup>. C'est finalement très souvent ce choix qui est fait par les municipalités.

---

<sup>49</sup> PEROU, « L'AMBASSADE DU PEROU, Construire la sortie du bidonville en l'habitant », *Actions 1*, <http://www.perou-paris.org/Actions.html#En%20Essonne>

<sup>50</sup> Ibid

C'est donc une preuve de la non-efficience des politiques de résorption, du manque de réflexion de la part des municipalités qui s'entêtent à détruire les bidonvilles.

Ces multiples actions menées au sein du bidonville sont une preuve que ce problème contemporain commence à être pris en compte. De ce fait, j'ai voulu, pour argumenter mes propos et bénéficier d'avis d'acteurs du bidonville eux-mêmes, envoyer à plusieurs acteurs tels le PEROU, ASF, Cyrille Hanappe, Jean-Marc Huygen, La mairie de Grande-Synthe et de Stains des questions pour pouvoir confronter leurs pensées sur le sujet aux miennes. Malheureusement, une seule personne m'a répondu à ce jour et c'est Jean-Marc Huygen, architecte et professeur à l'ENSA Marseille. Je vais donc dans ce dernier point mesurer ma pensée en interprétant ses réponses et les confronter à mon point de vue pour nourrir mon questionnement.

#### **d. Habitat précaire et réemploi de matériaux supports d'une réflexion pédagogique.**

Pour argumenter mes propos, j'ai décidé d'interroger plusieurs acteurs sur mon sujet et sur le rôle de l'esthétique dans le processus d'acceptation du bidonville par les municipalités dans le but d'une meilleure intégration à la vie active de ses habitants.

Pour cela, j'ai fait le choix de contacter le PEROU, l'association Système B comme Bidonville et Jean-Marc Huygen travaillant sur cette notion de construire avec peu de choses.

Cependant, les réponses que j'attendais ne sont pas toutes arrivées à temps et je n'ai donc pu confronter mon point de vue qu'à celui de mon professeur Jean-Marc Huygen.

Jean-Marc Huygen est ingénieur civil et Architecte diplômé de l'école de Liège, il est actuellement Maître-assistant à l'ENSA Marseille et y enseigne depuis 1988.

Je suis actuellement un enseignement d'option sur le thème des matériaux soutenable, la question posée est de savoir s'il est possible de construire autrement à travers la réutilisation de matériaux qui n'ont plus de fonction. Nous réfléchissons donc à construire des systèmes à

partir de matériaux que les habitants du village de Correns ne se servent plus. Nous réalisons une architecture du recyclage où l'assemblage des matériaux entre eux formaient un tous unis. On peut comparer ça en quelque sorte, à la manière dont les habitants du bidonville fabriquent leurs habitations à partir de tout ce qu'ils trouvent et peuvent réutiliser.

De cet enseignement, je retiens que nous pensons une architecture qui serait issue d'un processus d'assemblage de matériaux que nous possédons plutôt que penser avec des lignes et des traits en 2D puis ensuite assembler avec ce qu'on a.

C'est partir de ce qu'on a pour faire architecture. Et pourtant on considère que la production finale relève du domaine de l'architecture. De cette conclusion, on peut considérer que le bidonville est une forme d'architecture possédant une esthétique propre.

J'ai donc demandé à Jean-Marc Huygen son point de vue sur la question pour savoir ce qu'il pense du bidonville et de son esthétique. Je vais maintenant restituer l'entretien écrit que j'ai mené avec monsieur Huygen pour mieux comprendre son point de vue. L'entretien entier est joint dans les annexes.

Sur le premier point de vue de la situation du bidonville, cet entretien m'a conforté dans l'idée que les bidonvilles peuvent devenir de réels quartiers des villes françaises. Comme le dit Jean-Marc Huygen, il représente un moyen peu cher d'organiser la ville selon des méthodes écologiques, durables. De plus, on y trouve une réelle organisation sociale où les relations sont amplifiées. Ces quartiers construits à partir de matériaux réutilisés, souvent des déchets, sont pour lui quelque chose que l'on pourrait qualifier de vernaculaire et qui relèverait d'un réel processus constructif.

De plus, nos visions sur les politiques de la ville se rejoignent puisque Jean-Marc Huygen confirme que la résorption des bidonvilles n'est pas le meilleur moyen pour résoudre le problème. Il pense même que les bidonvilles sont un moyen peu cher pour loger les plus démunis, bien moins cher que la construction d'un immeuble HLM. De plus, comme je l'avais évoqué dans ma première partie, cela ne fait que déplacer le problème dans la ville suivante.

Jean-Marc Huygen voit le bidonville comme un « tiers-village » qu'il a pu définir dans son livre « La poubelle et l'architecte » (Juillet 2008, aux éditions Actes Sud). Les bidonvilles sont organisés en deux temps, un premier autour du bricolage et l'assemblage des matériaux pour former les premières structures, puis un deuxième temps avec l'esthétisation et l'amélioration technique de celui-ci.

Sur le deuxième point de l'esthétique du bidonville, Jean-Marc Huygen a commencé par me donner sa définition de l'esthétique du bidonville qui est celle-ci : « *Si, dans un sens restreint, c'est la reconnaissance de formes ou d'un style, l'esthétique du bidonville est reconnaissable par rapport à celle de la ville conventionnelle. Dans un sens plus large de reconnaissance du beau, la mode « écolo » (avec récupération et réemploi d'objets divers qui ne sont plus tabous) ouvre à cette esthétique. Ce n'est pas une esthétique du bidonville à proprement parler mais celle de la pauvreté (donc pas de la misère comme le suggère le bidonville) ou de la sobriété. Cette esthétique repose sur des matériaux chargés de sens (« je préserve l'avenir de la planète »), elle signifie dans les formes urbaines le paradigme actuel de soutenabilité, elle est porteuse d'un imaginaire social.* ».

Cette définition révèle que le bidonville est bien plus qu'un habitat précaire, insalubre, constitué de déchets, mais bien une forme urbaine durable dont l'empreinte écologique est soutenable et dont l'assemblage de multiples matériaux forme un tout qui a du sens. C'est ce que Jean-Marc Huygen nous dit en parlant de matériaux « ensemblés » de manière esthétique<sup>51</sup>.

Cependant, il ajoute qu'il faut peser ses mots car tous les bidonvilles ne sont pas esthétiques puisque pour lui, on ne peut voir une esthétique que si le constructeur y met la volonté. Donc les actions menées par les associations dans les bidonvilles, visant à améliorer l'ensemble de celui-ci, seraient une volonté suffisante pour améliorer l'esthétique de ces formes d'habitats précaires.

Les deux dernières questions que j'ai posées sont relatives à la légitimité de ma problématique. À la question sur le bien-fondé du caractère esthétique du bidonville, Jean-Marc Huygen répond qu'il n'est pas justifiable d'attribuer une esthétique du bidonville du fait de la pauvreté

---

<sup>51</sup> Jean-Marc Huygen, *La poubelle et l'architecte*, Actes Sud, Juillet 2008, 184 pages

de ses habitants, de son insalubrité, mais qu'il est justifiable de l'accorder car le bidonville est un geste d'espoir qui prouve que les habitants veulent s'en sortir. Cette réponse m'a fait penser à cette double vérité sur le bidonville, améliorer l'esthétique ne pourra pas changer l'insalubrité du bidonville, améliorer les conditions de vie de ses habitants mais elle pourra participer à améliorer son intégration et dans un deuxième temps résoudre ses problèmes.

Enfin, c'est seulement lorsque l'esthétique participera à améliorer les conditions de vie des habitants du bidonville afin qu'ils ne soient plus vus comme des personnes sans dignité, que l'esthétique sera un vecteur d'une meilleure prise en compte par les politiques.

Cet entretien m'a beaucoup apporté pour peser mes mots et repenser à cette question de l'esthétique du bidonville.

## Conclusion :

Mon sujet sur le bidonville et son intégration à la ville comme forme urbaine contemporaine, puis ma réflexion quant à son esthétique et à la prise en compte de ce facteur dans les actions des habitants, des acteurs, m'ont beaucoup appris.

La problématique que j'ai choisie porte sur l'esthétique du bidonville comme l'un des facteurs de prise en compte de cette forme d'habitat dans la ville et dans les politiques urbaines de l'État. En réalisant ce mémoire, j'ai pu mieux percevoir le fonctionnement de cette forme d'habitat aujourd'hui stigmatisée et perçue par les populations et les politiques comme des lieux où ne règnent que misère, maladies et où la vie n'est pas possible.

A travers une première étude sur les habitants de ces bidonvilles, j'ai pu me rendre compte que les populations peuplant ces lieux sont d'origines multiples et sont toutes guidées par un même besoin et un désir de s'intégrer aux grandes villes françaises pour essayer d'atteindre un niveau de vie satisfaisant.

Malheureusement, ces populations ne sont pas aidées par la complexité des nombreuses procédures administratives et l'inhospitalité de beaucoup de Français. Dans un deuxième point, j'ai étudié plus précisément la situation du bidonville en France aujourd'hui et sa réapparition contemporaine due à l'arrivée de nombreuses vagues de migrants et à une crise du logement encore contemporaine. J'ai pu découvrir les origines de cette forme d'habitat et les multiples définitions qui en sont faites. Cette richesse terminologique qualifiant une forme d'habitat insalubre qui est présente sur tous les continents montre bien l'importance de la situation à l'échelle mondiale et française. J'ai aussi découvert les logiques d'implantation de ces bidonvilles qui s'installent dans le « tiers foncier »<sup>52</sup> de nos villes françaises. Ils s'implantent dans des lieux qui sont souvent délaissés, oubliés, mais qui font l'objet de contestations par

---

<sup>52</sup> Marion Serre, « Le tiers foncier : vulnérabilité, résistance et négociation », *métropolitiques.eu*, 2016, <https://www.metropolitiques.eu/Le-tiers-foncier-vulnerabilite.html>

leurs propriétaires quand ils sont utilisés à tort par les populations dans le besoin. Puis, dans un troisième point, j'ai analysé les actions et les principales mesures mises en place par l'État pour résoudre le problème du bidonville en France. Force est de constater que la plupart du temps, les municipalités décident par déni de résorber les bidonvilles sans penser dans la plupart du temps au relogement des habitants.

Une fois cet état des lieux du bidonville fait, j'ai pu aborder ma problématique sur l'esthétique du bidonville. En premier lieu, je me suis posé la question de savoir s'il existait une esthétique particulière au bidonville. J'ai donc cherché les racines, étymologies, sens du mot esthétique. Ensuite, je me suis aidé du travail de Claude Lévi-Strauss sur la pensée d'une esthétique du bricolage. Une esthétique qui serait issue d'un processus d'assemblage de matériaux renouvelés mis en ensemble. C'est ce que l'on retrouve dans le bidonville. On peut donc reconnaître aux habitants du bidonville des connaissances et des compétences pour aménager et construire leur logement à partir de tout ce qu'ils peuvent trouver.

Cependant, il est difficile d'accorder au bidonville un sentiment de beauté car les regards portés sur le bidonville sont pour la plupart méprisants et ils sont perçus comme des berceaux de misère et de déchets. J'ai continué mon développement par l'étude des débats autour de cette notion d'esthétique comme moyen de parler du bidonville. J'ai pu voir que l'esthétique peut être dans certaines occasions une manière de dénoncer un phénomène plutôt que de l'aider. J'ai aussi étudié le cas des favelas qui font l'objet d'un tourisme du bidonville dû à l'iconographie associée aux favelas aujourd'hui. Les touristes sont attirés par cette architecture des favelas et veulent découvrir la vie de ces quartiers sans jamais se poser la question de l'impact de leurs visites sur les populations locales.

Je me suis donc ensuite demandé si cette notion d'esthétique était pensée dans les actions menées au sein du bidonville par les différents acteurs associatifs, et architectes. Ce que j'ai pu retenir est que l'on pouvait observer dans plusieurs démarches, une recherche de l'esthétique de la construction, notamment dans les recherches de Roland Simounet sur le

bidonville de Mahiedinne où cet architecte se dit marqué par cette esthétique du bidonville et essaye de la retransmettre dans son projet de relogement.

D'une autre manière, le PEROU fait la même chose quand ce collectif intervient dans le bidonville de Ris-Orangis pour améliorer le cadre bâti existant du bidonville en intervenant sur les sols, les constructions, et en construisant différents programmes bâtis.

A contrario, dans l'intervention de MSF pour le camp de la Linière, on comprend qu'il n'y a pas eu de pensée sur l'esthétique, tout d'abord du fait de la réutilisation de cabanes préfabriquées pour un autre camp à l'origine, mais aussi, parce qu'ils disent eux-mêmes ne pas avoir pensé de réelles qualités architecturales à ces cabanes construites pour reloger les habitants.

De ce développement et de ce raisonnement, je retiens que le bidonville à de possibles chances de s'intégrer aux villes d'aujourd'hui si les moyens pour améliorer leur statut foncier et juridique, et pour améliorer la situation de ses habitants sont mis en place. Si ces quartiers bénéficient d'aides des associations, des municipalités et d'un processus visant à mieux les intégrer en améliorant l'image qu'en ont les personnes extérieures, en améliorant les baraques, les conditions de vie, la suppression des déchets, alors on peut penser que l'esthétique de ces quartiers peut jouer dans une meilleure acceptation de ces formes urbaines au sein de la ville du 21<sup>ème</sup> siècle. De ces hypothèses, j'ai voulu confronter plusieurs avis de personnes différentes, un architecte, des associations, pour voir ce qu'ils pensent de cette notion et de ce questionnement. Cependant, je n'ai eu qu'une seule réponse à ce jour. J'ai quand même pu confronter mon point de vue avec celui de Monsieur Jean-Marc Huygen. Cet entretien m'a permis de confronter mon point de vue avec celui d'un professionnel de l'architecture s'intéressant à cette question de l'architecture précaire faites à partir de matériaux renouvelables et soutenables. Pour finir, j'ai essayé de contacter des acteurs politiques comme la municipalité de Grande-Synthe et Stains afin de recueillir l'avis d'acteurs politiques mais cela est resté sans réponse.

L'esthétique pourrait donc être considérée comme un facteur permettant une amélioration de l'intégration du bidonville, cependant il n'y a pas que cela qui entre en compte. Un des points les plus importants à résoudre avant l'esthétique seraient les conditions sanitaires observées



au sein de ces quartiers. Il y a aussi la situation foncière de ces quartiers, la situation administrative de ses habitants, les normes de sécurité des habitations etc. Je vois l'esthétique non comme la solution idéale au problème mais comme un moyen de rendre le bidonville plus acceptable et accepté.

Mais alors, on peut désormais se questionner s'il vaut mieux améliorer les constructions existantes du bidonville ou bien reconstruire par-dessus en réinterrogeant les modes constructifs pour les adapter aux principes constructifs mis en place dans les bidonvilles existants.

## Bibliographie :

Michel Agier et Anne-Virginie Madeira, *Définir les réfugiés*, édition la vie des idées.fr, 2017

Thomas Aguilera, « De la réactualisation à la reconnaissance politique », *Revue Urbanisme n°406*, Automne 2017, p.34

Aline Archimbaud, « Il faut faire bouger la loi », *Revue Urbanisme n°406*, Automne 2017, p.57

Jean-Lucien Bonillo et Monira Alloui Rivet, « Roland Simounet, et la leçon du bidonville », *Revue Urbanisme n°406*, 2017, p.32

Marie-Claude Blanc-Chaléard, *En finir avec les bidonvilles*, Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses, Publications de la Sorbonne, Paris 2016

Laure Cailloce, « Qui sont vraiment les Roms de France ? », *revue Carnets de sciences n°2*, 2017, <https://lejournel.cnrs.fr/articles/qui-sont-vraiment-les-roms-de-france>

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicale, (CNRTL), <http://www.cnrtl.fr>

Julien Damon, *Un monde de bidonville*, édition Seuil, 2017

Agnès Deboulet, *Repenser les quartiers précaires*, étude de l'AFD, 2016, Introduction

Groupe d'architectes algériens réunis pour le Congrès International de l'Architecture Moderne d'Aix-en-Provence en 1953

Groupe d'étudiants, *La leçon de Calais, Architecture de la Jungle*, Diplôme de spécialisation en architecture et risques majeurs, Ensa Paris-Belleville, sous la direction de Cyrille Hanappe et Pierre Chombart de Lauwe, 2015

Anne Guillard, « Grande-Synthe : les conditions de vie du camp de réfugiés « modèle » se sont dégradées », *Le Monde.fr*, Mai 2017, [http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/04/11/grande-synthe-comment-en-un-an-on-est-passe-d-un-camp-modele-a-un-lieu-pas-digne\\_5109668\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/04/11/grande-synthe-comment-en-un-an-on-est-passe-d-un-camp-modele-a-un-lieu-pas-digne_5109668_3224.html)

Intervention de Alain Forest et André Jolivet, *conférence Actualité du bidonville*, décembre 2017

Phoebe Hadjimarkos-Clarke, *Une esthétique des bidonvilles : dévoilement et dissimulation artistique*, mémoire de Master 2 esthétique, sous la direction de Jacinto Lageira, 2015, 120 pages

Cyrille Hanappe, « Calais : l'État s'apprête à détruire la ville des pauvres », *Libération*, 2016, [http://www.liberation.fr/debats/2016/10/11/calais-l-État-s-apprete-a-detruire-la-ville-des-pauvres\\_1521126](http://www.liberation.fr/debats/2016/10/11/calais-l-État-s-apprete-a-detruire-la-ville-des-pauvres_1521126)

Jean-Marc Huygen, *La poubelle et l'architecte*, Actes Sud, Juillet 2008, 184 pages

Ivan Jablonka, *Les camps de réfugiés sont là pour rester*. Entretien avec Cyrille Hanappe, *La Vie des idées*, 30 septembre 2016, <http://www.laviedesidees.fr/Les-camps-de-refugies-sont-la-pour-rester.html>

François Legris, *Les bidonvilles de Nanterre*, <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-6564.html>, 2005

Claude Lévi-Strauss, *La pensée Sauvage*, Collection Agora, Paris, 1962 et Roger Bastide, *Mémoire collective et sociologie du bricolage*, 1970

Michaël Neuman, Franck Esnée, *Mise à l'abri, hospitalité ou accueil des réfugiés : les ambiguïtés irrésolues du camp de La Linière*, 5 juillet 2017, <https://www.msf-crash.org/fr/publications/camps-refugies-deplaces/mise-labri-hospitalite-ou-accueil-des-refugies-les-ambiguites>

Kennedy Odede, « Inutile tourisme de la misère », *Courrier international*, Mars 2013, <https://www.courrierinternational.com/article/2010/08/13/inutile-tourisme-de-la-misere>

PEROU avec ASEFRR, relevé architectural et urbain du bidonville de Grigny, Novembre 2012, <http://www.perou-paris.org/pdf/Actions/Relevéde%20la%20situationNovembre2012.pdf>

PEROU, « L'AMBASSADE DU PEROU, Construire la sortie du bidonville en l'habitant », *Actions 1*, <http://www.perou-paris.org/Actions.html#En%20Essonne>

Marion Serre, « Marseille, État des lieux », *Revue Urbanisme n°406*, 2017, p.38

Marion Serre, « Le tiers foncier : vulnérabilité, résistance et négociation », *métropolitiques.eu*, 2016, <https://www.metropolitiques.eu/Le-tiers-foncier-vulnerabilite.html>

Zeila Tesoriere, *De l'habitat au logement : Thèmes, procédés et formes dans la poétique architecturale de Roland Simounet*, Communication, date non référencée, [http://resohab.univ-paris1.fr/jclh05/article.php3?id\\_article=35](http://resohab.univ-paris1.fr/jclh05/article.php3?id_article=35)

## Table des iconographies :

Fig 1 : Proportion de la population des bidonvilles dans le monde, 2001, Source : UN-Habitat, 2003 .....	5
Fig 2 : Des habitants de la Jungle de Calais photographiés par Philippe Huguen, <a href="https://making-of.afp.com/photographier-la-jungle-de-calais">https://making-of.afp.com/photographier-la-jungle-de-calais</a> .....	14
Fig 3 : Un bidonville en bordure d'une voie rapide à Paris. <a href="http://immobilier.lefigaro.fr/article/a-paris-les-roms-veulent-troquer-leur-bidonville-contre-des-maisons-mobiles_485309ae-bed4-11e5-9356-acfdcf60c4fe/">http://immobilier.lefigaro.fr/article/a-paris-les-roms-veulent-troquer-leur-bidonville-contre-des-maisons-mobiles_485309ae-bed4-11e5-9356-acfdcf60c4fe/</a> .....	20
Fig 4 : Une cabane du camp de Grande-Synthe, <a href="http://www.liberation.fr/france/2016/05/29/camp-de-migrants-a-grande-synthe-l-etat-s-ouvre-pour-mieux-fermer_1455919">http://www.liberation.fr/france/2016/05/29/camp-de-migrants-a-grande-synthe-l-etat-s-ouvre-pour-mieux-fermer_1455919</a> .....	28
Fig 5 : Le camp de la Linière faisant face à un incendie ayant ravagé de nombreuses cabanes, <a href="https://www.ndtv.com/world-news/huge-fire-destroys-frances-grande-synthe-migrant-camp-1679777">https://www.ndtv.com/world-news/huge-fire-destroys-frances-grande-synthe-migrant-camp-1679777</a> .....	29
Fig 6 : Image d'un tour des favelas, photographié par Raphael Alexander Zoren, <a href="https://www.journeywonders.com/favela-tour-rio/">https://www.journeywonders.com/favela-tour-rio/</a> .....	37
Fig 7 : Bidonville de Dharavi,, <a href="http://masteremergencyarchitecture.com/2016/01/15/student-field-trip-to-mumbai-and-kerala-india/">http://masteremergencyarchitecture.com/2016/01/15/student-field-trip-to-mumbai-and-kerala-india/</a> .....	38
Fig 8 : Un campement, présenté à la cité de l'architecture de Paris pour l'exposition "Habiter le Campement", <a href="https://www.citedelarchitecture.fr/fr/exposition/habiter-le-campement">https://www.citedelarchitecture.fr/fr/exposition/habiter-le-campement</a> .....	40
Fig 9 : CIAM 9, Grille du Groupe CIAM Alger, croquis FLC R2-12/141-1, 1954.....	43
Fig 10 : CIAM 9, Grille du Groupe CIAM Alger, Habitation du président du comité de défense de Mahieddine, 1954.....	44

Fig 11 : CIAM 9, Grille du groupe CIAM Alger, croquis de projet, 1954 .....	46
Fig 12 : Charles Habib, Photo du Camp de la Linière.....	47
Fig 13 : Les migrants s'installant dans le nouveau camp de la Linière, le 7 mars 2016 © Raphaël Etcheberry/MSF ©Raphaël Etcheberry/MSF .....	49
Fig 14 : plan et coupe d'une cabane installée au camp de la Linière .....	52
Fig 15 : Photo du campement de la Linière représentant les cabanes en bois construites par MSF, AFP .....	53
Fig 16 : photo du bidonville de Grigny réhabilité par l'association du PEROU.....	55
Fig 17 : Exemple de relevé architectural du bidonville de Grigny réalisé par le PEROU .....	56
Fig 18 : Photos des cabanes du bidonville de Grigny 1,2,3.....	56
Fig 19 : Croquis du PEROU représentant l'installation des sanitaires et l'évacuation des déchets .....	57
Fig 20 : Croquis du PEROU représentant l'installation du réseau d'évacuation des eaux et de l'aménagement des sols.....	58
Fig 21 : Ambassade du PEROU, construite en décembre 2012, <a href="http://perou-risorangis.blogspot.fr/2013/01/lecole-des-femmes.html">http://perou-risorangis.blogspot.fr/2013/01/lecole-des-femmes.html</a> .....	59
Fig 22 : Résidence de travail, construite pendant la deuxième phase, <a href="http://perou-risorangis.blogspot.fr/2014/06/mairie-de-grigny-5-juin-12h05.html">http://perou-risorangis.blogspot.fr/2014/06/mairie-de-grigny-5-juin-12h05.html</a> .....	60

## **Annexe :**

Interview de Jean-Marc Huygen :

Comment définiriez-vous le mot bidonville ?

Une « ville construite avec des bidons », donc avec ce que la société considère comme des déchets et qui devient matériau de construction dont la source est locale. C'est le même processus constructif qu'un village « vernaculaire ». Ce terme est connoté alors qu'il peut désigner une première phase de « l'habitat spontané » où l'on se débrouille dans l'urgence. La seconde phase est l'amélioration technique et esthétique.

Comment voyez-vous les interventions de l'État vis-à-vis des bidonvilles ?

Ce sont des visions à court terme. Même sans prendre en compte la dignité humaine et le respect de ce qui a été construit, ce serait son intérêt d'accompagner ces « bidonvilles » : réduction des déchets + auto-construction ne coûtant pas ce que coûte un HLM + auto-organisation sociale/

Quelles sont pour vous les conséquences de la politique d'éradication à l'égard des bidonvilles menée par l'État ?

Même réponse qu'à la question précédente, mais avec le problème qu'ils se déplace ailleurs.

Un bidonville peut-il selon votre point de vue devenir un quartier à part entière de nos villes aujourd'hui ?

Oui, si l'on regarde la situation des favelas. Et un quartier beaucoup plus structuré socialement et écologiquement. J'ai un peu abordé cela dans La poubelle et l'architecte, avec ce que j'ai

appelé le « tiers-village ». Exemple de Christiania à Copenhague (qui n'a jamais été un bidonville mais qui a commencé par un squat) : après une première occupation, puis des bricolages, son organisation et sa gestion « par le bas » a conduit à l'établissement d'un « plan vert ».

*Pensez-vous qu'il existe une esthétique du bidonville aujourd'hui ?*

Il faudrait d'abord définir « l'esthétique ». Si, dans un sens restreint, c'est la reconnaissance de formes ou d'un style, l'esthétique du bidonville est reconnaissable par rapport à celle de la ville conventionnelle.

Dans un sens plus large de reconnaissance du beau, la mode « écolo » (avec récupération et réemploi d'objets divers qui ne sont plus tabous) ouvre à cette esthétique. Ce n'est pas une esthétique du bidonville à proprement parler mais celle de la pauvreté (donc pas de la misère comme le suggère le bidonville) ou de la sobriété. Cette esthétique repose sur des matériaux chargés de sens (« je préserve l'avenir de la planète »), elle signifie dans les formes urbaines le paradigme actuel de soutenabilité, elle est porteuse d'un imaginaire social.

Mais tout bidonville n'est pas esthétique : pour qu'il le soit – et qu'il soit porteur d'une esthétique –, il faut qu'il y ait volonté de la part du constructeur. On est donc dans la seconde phase du bidonville mentionnée ci-dessus. Les matériaux n'y sont pas seulement assemblés (techniquement, pour qu'ils tiennent ensemble), ils y sont aussi *ensembles* (pour qu'ils forment un tout esthétique). Cf. La poubelle et l'architecte.

Cf Fig 2 : on peut y voir un rythme, la base de l'architecture.

*Quelle serait pour vous la définition la plus juste pour décrire le concept d'esthétique ?*

Pareil qu'à la question précédente. Par rapport à la technique, l'esthétique repose sur une volonté ou sur une perception d'harmonie et de signification.

*Pensez-vous qu'attribuer un caractère esthétique aux constructions précaires comme le bidonville est justifiable ?*



Non, car le bidonville est d'abord synonyme de misère et de délaissement d'une partie de la population, et la misère ne peut être belle, le rejet de ceux qui sont en situation précaire ne peut susciter le beau. Mais oui car le bidonville suscite de l'espoir, celui que les hommes peuvent s'en sortir.

*Pensez-vous que l'amélioration de l'esthétique des bidonvilles pourrait être une démarche parmi d'autres visant à améliorer la vision qu'ont les municipalités et l'État des bidonvilles ?*

Que veut dire « améliorer l'esthétique » ? Il s'agirait d'abord d'améliorer les conditions de vie, d'apporter plus de dignité aux hommes et donc aux structures dans lesquelles ils habitent. Alors oui, cela changerait le regard des autres : les hommes et leurs habitations ne seraient plus vus comme des déchets (le déchet engendre le dégoût : cf. Michel Serres, Le mal propre).

**Photos ayant permis de redessiner le plan et la coupe des cabanes du camp de la Linière :**



Ce mémoire traite de la situation des bidonvilles aujourd'hui en France. La problématique structurante que pose ce mémoire est de savoir si l'esthétique du bidonville pourrait agir comme un vecteur d'une meilleure acceptation de ces quartiers précaires par les politiques.

Le développement mené présente dans un premier temps la situation des habitants qui peuplent les bidonvilles Français. À la suite de cela, une présentation des bidonvilles parlant de la situation foncière, des situations de précarité, les conditions de vie au sein de ces habitats précaires est faite. Puis la dernière idée développée dans la première partie est une étude des politiques mises en place par l'État et les municipalités aujourd'hui pour traiter de la situation du bidonville.

Dans une seconde partie, le mémoire aborde la question de l'esthétique du bidonville. Un premier point traite des définitions de cette notion et du caractère esthétique que pourrait adopter le bidonville. Puis dans un deuxième point, le mémoire aborde les débats qui tournent autour de l'esthétique du bidonville. Par la suite, des exemples d'actions menées par des associations, des architectes sont présentées pour observer si cette esthétique est considérée ou non dans le développement de leurs pensées pour améliorer le bidonville. En ouverture, le mémoire revient sur une confrontation des points de vue sur l'esthétique, prenant appui sur les propos d'un professionnel mettant la question du réemploi au cœur de sa pratique professionnelle et d'enseignant.

Mots-clés:

Bidonville, habitat précaire, campements, esthétique, architecture, politiques, associations, acceptabilité